

# Chambéry métropole - Coeur des Bauges

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017



[www.grandchambery.fr](http://www.grandchambery.fr)

## Edito



**Xavier Dullin**

Président de Chambéry métropole -  
Cœur des Bauges

Madame, Monsieur,

L'année 2017 a été marquante à plusieurs titres. Elle a d'abord été la première année de fonctionnement de notre nouvelle agglomération au périmètre élargi, fusionnant la communauté d'agglomération Chambéry métropole et la communauté de communes Cœur des Bauges. L'enjeu était donc de faire de nos différences une opportunité, tout en poursuivant le travail engagé avant la fusion.

Ainsi, nous avons immédiatement souhaité élaborer un schéma d'aménagement et de développement touristique afin de valoriser la variété des formidables atouts de notre territoire. Nous nous sommes également fortement impliqués dans le maintien des services de proximité dans le massif des Bauges.

Par ailleurs, nous pouvons nous réjouir que 2017 nous ait apporté un certain nombre de signes encourageants quant au dynamisme retrouvé de notre territoire : en témoigne notamment l'étude portant sur le marché de l'immobilier d'entreprises, réalisée par une grande société spécialisée, et démontrant que Chambéry et ses alentours sont devenus une destination de choix pour les entreprises au cœur du Sillon alpin. Même motif de satisfaction concernant le classement dans les villes où il fait bon entreprendre et travailler : la position de Chambéry et son agglomération y est en constante progression, ce qui est le signe encourageant que nous récoltons là les premiers résultats de notre travail déterminé engagé en 2014. Cet attrait pour le développement économique ne doit toutefois pas masquer notre volonté d'agir en faveur de la solidarité. C'est ainsi que l'agglomération s'est par exemple fortement impliquée dans le projet de relogement de la Banque Alimentaire et des Restaurants du Cœur.

Les grues qui fleurissent sur notre bassin de vie montrent que cette dynamique va se poursuivre, et que les réalisations concrètes arrivent. L'illustration la plus probante en est les poses de première pierre qui ont ponctué l'année 2017, notamment celle du Pôle d'échange multimodal et celle du futur centre aqualudique. Il y a encore beaucoup à faire, et les défis que nous avons à relever sont immenses, mais soyez persuadés que notre envie de faire n'en est que renforcée !

## SOMMAIRE

### L'AGGLOMÉRATION, CARTE D'IDENTITÉ

Compétences de l'agglomération	4
2017 au fil des mois	6
Territoire	8
Organisation politique	10
Ressources humaines	12
Archives et documentation	14
Marchés publics et assurances	15
Communication mutualisée	16
Systèmes d'information	17
Finances	18

### L'AGGLOMÉRATION, TERRITOIRE DE PROJETS

Concertation citoyenne	22
Emploi et innovation sociale	24
Politique de la ville	26
Habitat et gens du voyage	28
Urbanisme et foncier	29
Bâtiments communautaires	30
Infrastructures et voiries	32
Mobilités et transports	34
Grands équipements	36
Economie	38
Développement touristique	40
Agriculture et espaces naturels	42
Gestion des cours d'eau	44
Développement durable	46
Gestion des déchets	48
Eaux et assainissement	50

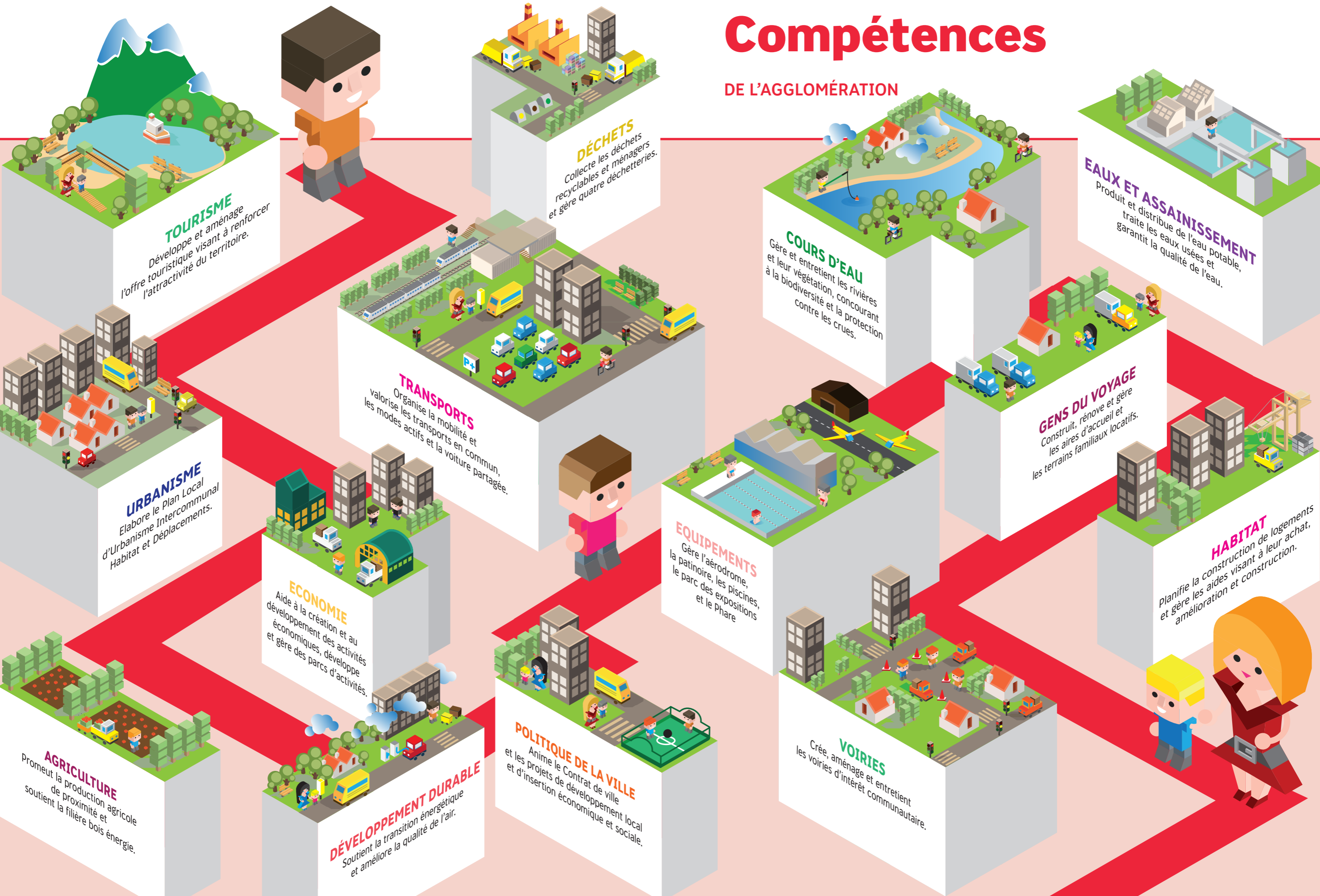
## CHAMBÉRY MÉTROPOLE – CŒUR DES BAUGES

# carte d'identité

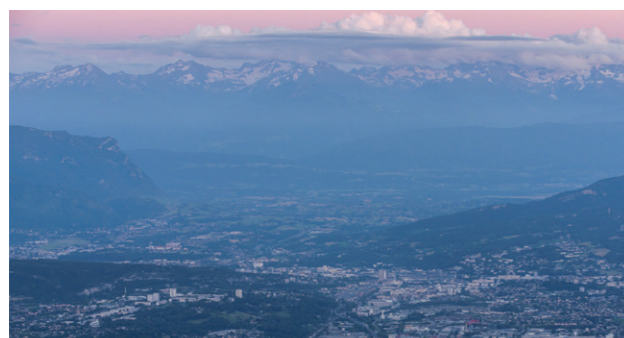


# Compétences

## DE L'AGGLOMÉRATION



# 2017



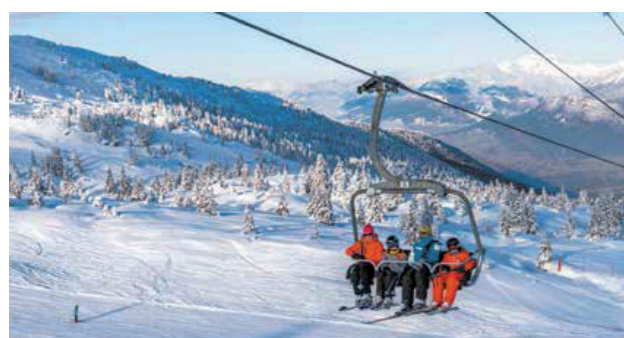
## > Janvier

Fusion de la Communauté d'agglomération Chambéry métropole et la Communauté de communes Cœur des Bauges pour former une seule et même communauté d'agglomération.



## > Avril

Travaux de réhabilitation de l'aire d'accueil de La Boisse afin d'offrir 50 places d'accueil à des familles de gens du voyage itinérantes.



## > Février

Prise de compétence Tourisme, adoption du Schéma d'aménagement et de développement touristique et adoption de la convention d'objectifs et de moyens entre l'agglomération et Grand Chambéry Alpes Tourisme.



## > Mai

Poursuite de la concertation engagée autour de l'élaboration du projet d'agglomération qui a fortement mobilisé les citoyens et les acteurs autour de nombreuses actions participatives.



## > Mars

Attribution de la concession de service public du Parc événementiel du Phare au groupement SavoieExpo / S-Pass permettant une gestion mutualisée du Parc des expositions et du Phare



## > Juin

Première semaine d'accompagnement des entrepreneurs franco-québécois dans la conduite de leurs projets organisée par les villes de Chambéry et Shawinigan et leurs incubateurs respectifs.

# Au fil des mois



## > Juillet

Création de Chambéry – Grand Lac économie qui fédère toutes les énergies pour répondre aux enjeux de croissance, aménagement, développement, ingénierie et services aux entreprises du territoire.



## > Octobre

Dans le cadre de la démarche Territoire connecté, diffusion et apprentissage des pratiques numériques auprès de la population avec l'organisation de différents événements comme Connectons-nous.



## > Août

Début des travaux de déconstruction du pôle d'échange multimodal caractérisé par un hall de plus de 1 100 m<sup>2</sup> avec vue sur les montagnes et des espaces dédiés aux services adaptés aux besoins de tous les usagers.



## > Novembre

Création du tarif fixé à 1 € la journée qui permet de bénéficier, en cas de pics de pollution, de l'accès au réseau Stac, la location d'un vélo classique à la Vélostation ou sur le circuit Vélobulle.



## > Septembre

Inauguration du citystade, réalisé avec la Ville de Chambéry et l'association Sport dans la ville, permettant un dialogue avec les jeunes autour du sport et de l'insertion professionnelle.

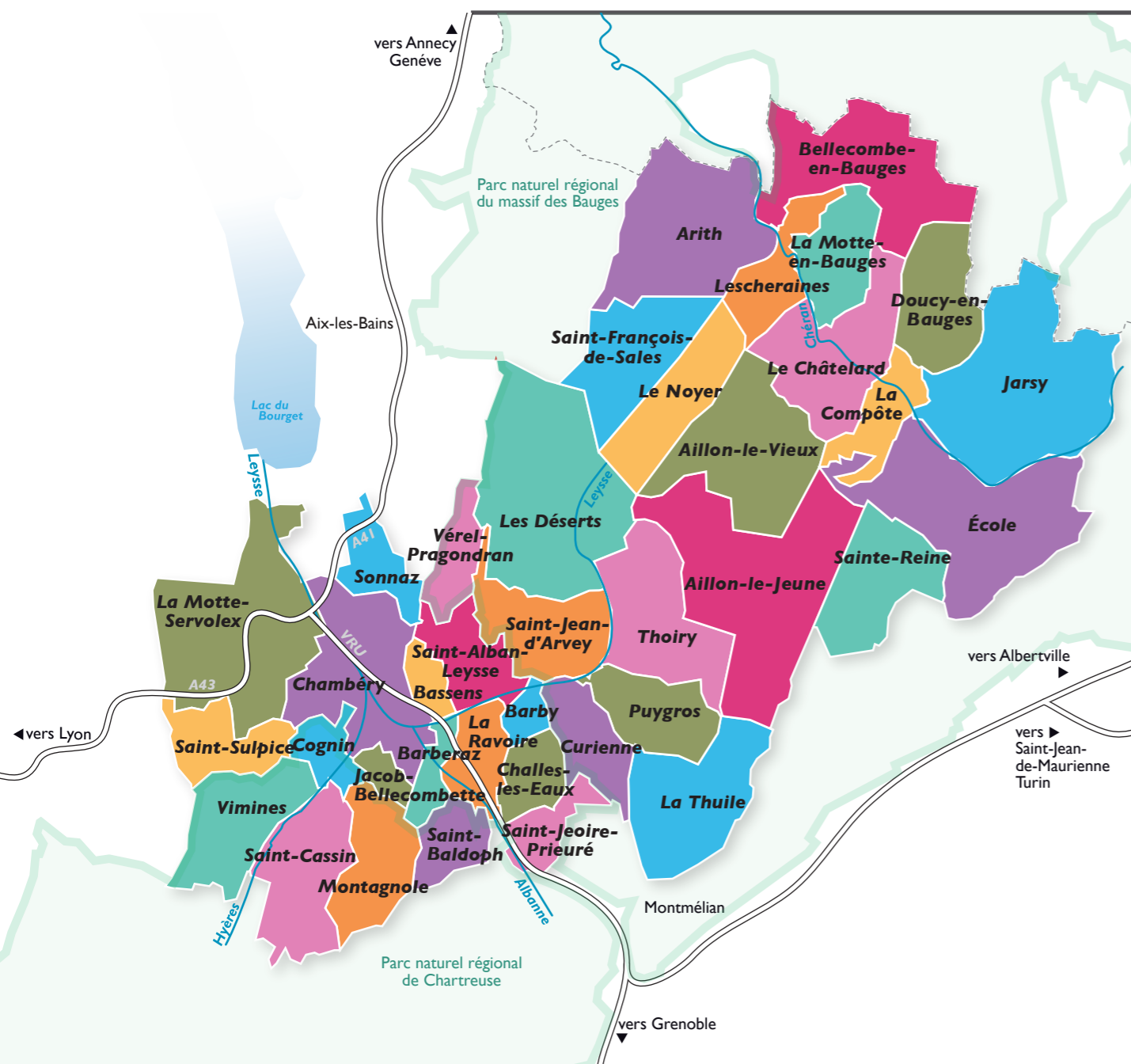


## > Décembre

Pose de la première pierre de la future piscine d'agglomération qui répondra aux besoins des scolaires et des clubs, mais également aux attentes des publics en quête de loisirs et de bien-être.

# Territoire

- > Fusion entre la Communauté d'agglomération Chambéry métropole et la Communauté de communes Cœur des Bauges le 1er janvier 2017
- > 38 communes
- > 137 552 habitants
- > 52 444 hectares dont 11% de surface urbanisée, 26% de surface agricole et 63% de surface espaces naturels dont 90% de forêt



Commune	Nombre d'habitants	Superficie en km <sup>2</sup>	Densité (habitants/km <sup>2</sup> )	Nombre de conseillers titulaires	Nombre de conseillers suppléants
Aillon-le-Jeune	448	34,09	13	1	1
Aillon-le-Vieux	179	21,63	8	1	1
Arith	445	24,27	18	1	1
Barberaz	4 758	3,79	1 255	2	0
Barby	3 394	2,48	1 369	1	1
Bassens	4 166	3,11	1 340	2	0
Bellecombe-en-Bauges	683	22,89	30	1	1
Challes-les-Eaux	5 504	5,65	974	2	0
Chambéry	61 305	20,99	2 921	30	0
Cognin	6 218	4,48	1 388	3	0
Curienne	703	8,55	82	1	1
Doucy-en-Bauges	100	12,65	8	1	1
Ecole	284	29,65	10	1	1
Jacob-Bellecombette	3 959	2,47	1 603	2	0
Jarsy	289	32,68	9	1	1
La Compôte	254	7,57	34	1	1
La Motte-en-Bauges	493	9,96	49	1	1
La Motte-Servolex	12 270	29,85	411	6	0
La Ravoire	8 646	6,82	1 268	4	0
La Thuile	331	18,26	18	1	1
Le Châtelard	706	18,00	39	1	1
Le Noyer	212	12,30	17	1	1
Lescheraines	775	8,17	95	1	1
Les Déserts	789	33,59	23	1	1
Montagnole	845	11,30	75	1	1
Puygros	393	10,34	38	1	1
Saint-Alban-Leyse	5 918	8,40	705	2	0
Saint-Baldoph	2 990	6,24	479	1	1
Saint-Cassin	790	17,79	44	1	1
Saint-François-de-Sales	164	14,44	11	1	1
Saint-Jean-d'Arvey	1 761	13,01	135	1	1
Saint-Jeoire-Prieuré	1 332	5,34	249	1	1
Saint-Sulpice	809	8,82	92	1	1
Sainte-Reine	155	14,62	11	1	1
Sonnaz	1 794	6,79	264	1	1
Thoiry	472	17,75	27	1	1
Vérel-Pragondran	458	6,53	70	1	1
Vimines	2 013	14,23	141	1	1
<b>Total</b>	<b>136 805</b>	<b>529,500</b>	<b>Moyenne 258</b>	<b>82</b>	<b>29</b>

## Parole d'élus



L'agglomération se fait fort de mettre en place les outils nécessaires à un bon fonctionnement de la collectivité. Qu'il s'agisse de sa gouvernance, avec les différentes instances d'échange et d'information des élus, tels le Comité des Maires, ou bien des échanges avec les citoyens, priorité est donnée à la transparence. Mais pour que notre collectivité reste en pointe, nous devons également pouvoir faire évoluer nos liens avec les collectivités voisines. L'année 2017 a ainsi été mise à profit pour travailler avec le Grand Annecy sur les contours et objectifs du futur pôle métropolitain que nous constituerons très prochainement. Cette instance nous permettra de parler d'une seule voix avec nos interlocuteurs à propos d'enjeux communs comme l'économie, l'université, l'aménagement de l'espace, les mobilités ou bien encore la qualité de l'air, et ainsi d'être plus efficaces.

Michel Dantin  
Vice-président en charge des relations avec les grandes institutions nationales et européennes

# Organisation politique

## Syndicats mixtes auxquels adhère l'agglomération

- > Chambéry - Grand Lac économie
- > Comité intersyndical pour l'assainissement du lac du Bourget
- > Syndicat mixte interdépartemental d'aménagement du Chéran
- > Syndicat mixte de l'abattoir de Chambéry
- > Métropole Savoie
- > Savoie Grand Revard
- > Savoie Déchets

## Comité des maires

Composé des maires des communes membres de l'agglomération, cette instance se réunit environ une fois par mois pour débattre des sujets concernant le territoire intercommunal et son évolution, ainsi que pour préparer certaines délibérations du Conseil communautaire.

## Commission consultative des services publics locaux (CCSPL)

Composée d'habitants-usagers et de représentants d'associations répartis dans deux commissions thématiques, la CCSPL émet des avis réglementaires sur les tarifs et les rapports d'activités des services publics gérés par l'agglomération et contribue à l'amélioration de la qualité des services publics en faisant régulièrement part de remarques et propositions aux élus et services.

## Conseil de développement

Composée d'une quinzaine de citoyens bénévoles, cette instance a été créée afin de pérenniser l'importante démarche de concertation déployée dans le cadre de l'élaboration du projet d'agglomération, permettant aux citoyens de s'exprimer sur le devenir du territoire à l'horizon 2030 et de se conformer à la loi NOTRe du 7 août 2015 qui prévoit la création d'un Conseil de développement dans les EPCI à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants.

## Chiffres clés

- > 9 Conseils communautaires
- > 10 Bureaux communautaires
- > 8 Comités des maires
- > 3 Commissions eau / assainissement / déchets de la CCSPL
- > 3 Commissions transports / équipements collectifs de la CCSPL
- > 1 Conseil de développement (depuis sa création en octobre 2017)

## Conseil communautaire

(au 31 décembre 2017)

82 membres titulaires et 29 membres suppléants

Aillon-le-Jeune	Trépier Philippe
	Andrevon Emmanuelle
Aillon-le-Vieux	Gogny Christian
	Leger Martial
Arith	Gérard Pierre
	Campillo Didier
Barberaz	Dubonnet David
	Fetaz Yvette
Barby	Chappuis Catherine
	Pierreton Christophe
Bassens	Manipoud Anne
	Thieffinat Alain
Bellecombe-en-Bauges	Berthalay Jean-Luc
	Lejeau Bruno
Challes-les-Eaux	Donzel Julien
	Grosjean Daniel
Chambéry	Bard Philippe
	Beaud Josiane
	Bourida Driss
	Bovier-Lapierre Françoise
	Cerino Jean-Benoît
	Chassot Aloïs
	Colin-Cocchi Nathalie
	Dantin Michel
	Davoine Jean-Claude
	Dioux Christine
	Dullin Xavier
	Dupassieux Henri
	Dussauge Marie-José
	Hamadi Mustapha
	Jeandet Muriel
	Julien Delphine
	Koska Sylvie
	Laclais Bernadette
	Levrot-Virot Claudette
	Marchand Françoise
	Mornand Dominique
	Papegay Christian
	Perez Pierre
	Perrotton Benoit
	Roulet Patrick
	Rousseau Isabelle
	Ruffier Jean-Pierre
	Saint-Pierre Dominique
	Sartori Walter
	Turnar Alexandra
Cognin	Beguïn Jean-Pierre
	Boucher Suzanne
	Vallin-Balas Florence
Curienne	Bochet Stéphane
	Coupeau Pascale
Doucy-en-Bauges	Perrier Marie
	Laplace Patrick

Ecole	Bonniez Annick
	Rey Jacques
Jacob-Bellecombette	Bochaton Brigitte
	Stellian Bruno
Jarsy	Duperier Pierre
	Boccon-Perroud David
La Compôte	Fressoz Jean-Pierre
	Petit Raymond
La Motte-en-Bauges	Regairaz Damien
	Renoir Marion
La Motte-Servolex	Berthoud Luc
	Boisselon Christiane
	Callewaert Denis
	Mithieux Pascal
	Routin Anne
	Vuillermet Sylvie
La Ravoire	Bret Frédéric
	Chauvin Marc
	Picot Jean-Michel
	Van Wetter Françoise
La Thuile	Pommat Dominique
	Poitou Jean-François
Le Châtelard	Hemar Pierre
	Lebrun Annie
Le Noyer	Gamen Philippe
	Joguet-Laurent Damien
Lescheraines	Darvey Albert
	Chareyre Hugues
Les Déserts	André Michel
	Garnier Pierre
Montagnole	Venturini Jean-Maurice
	Blanc Gilles
Puygros	Marcucci Gérard
	Capitan Chantal
Saint-Alban-Leyse	Barniaudy Céline
	Dyen Michel
Saint-Baldoph	Richel Christophe
	Rol Jacqueline
Saint-Cassin	Dubonnet Philippe
	Marechal Hubert
Saint-François-de-Sales	Fabre Maryse
	Deye Jean-Luc
Saint-Jean-d'Arvey	Januel Bernard
	Vincent Adeline
Saint-Jeoire-Prieuré	Léoutre Jean-Marc
	Genet Marie-Noëlle
Saint-Sulpice	Caille Louis
	Papon Maurice
Sainte-Reine	Blanc François
	Rivollet Yves
Sonnaz	Rochaix Daniel
	Roulet Eliane
Thoiry	Esquevin Jérôme
	Francony Olivier
Vérel-Pragondran	Coendoz Jean-Pierre
	Gautin Florence
Vimines	Mithieux Lionel
	Carret Françoise

## Parole d'élus



La direction des ressources humaines se doit d'anticiper et d'accompagner la vie de notre collectivité, les évolutions de ses compétences, de son périmètre et du contexte général de transition numérique de la société. Transferts de compétences, fusion, mises en commun de services, dématérialisation, portails numériques, libération et protection des données, autant de défis à relever ou à anticiper.

L'équilibre est délicat, les questions d'organisation et de modernisation restent d'actualité dans toutes les directions, ainsi que la question de l'adaptation des compétences. Les restructurations et réorganisations des services permettent d'en améliorer l'efficacité et de contribuer à l'évolution des carrières et des rémunérations de nos agents. Nous devrions ainsi pouvoir faire face aux enjeux en 2018, tout en gardant une maîtrise de la masse salariale. Le resserrement des équipes, le développement des mobilités internes transversales et ascendantes permet l'émergence des nouveaux talents. Le renouvellement lié à la réalité de la pyramide des âges est rendu possible par cette forte mobilité interne et permet la transmission réciproque à travers les générations.

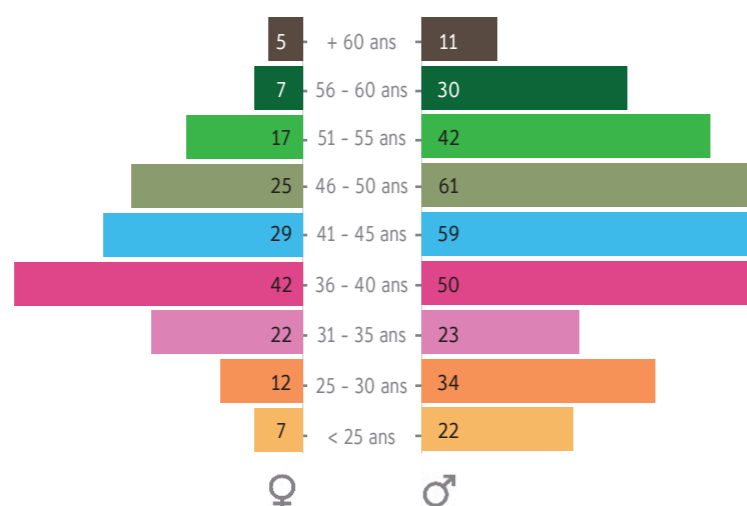
Marc Chauvin  
Vice-président en charge des ressources humaines et des moyens des services

# Ressources humaines

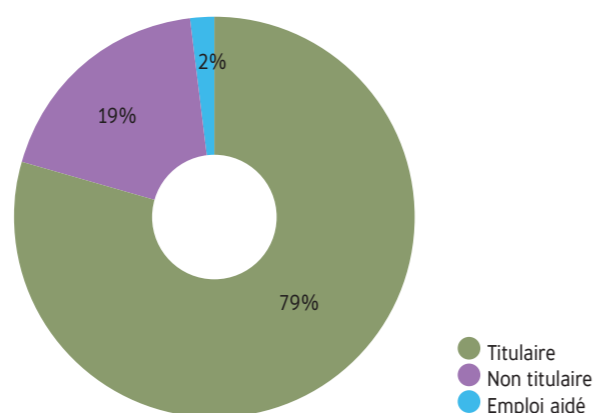
## La Direction Ressources humaines

- > Accompagne les agents et les managers au quotidien, tant dans leur évolution personnelle que dans l'adaptation aux nouveaux besoins
- > À cet effet, elle s'est structurée autour de 4 services : la gestion du personnel et le pilotage de la masse salariale ; le développement des emplois et de la formation ; les relations sociales et la communication interne ; la prévention des risques et la santé au travail

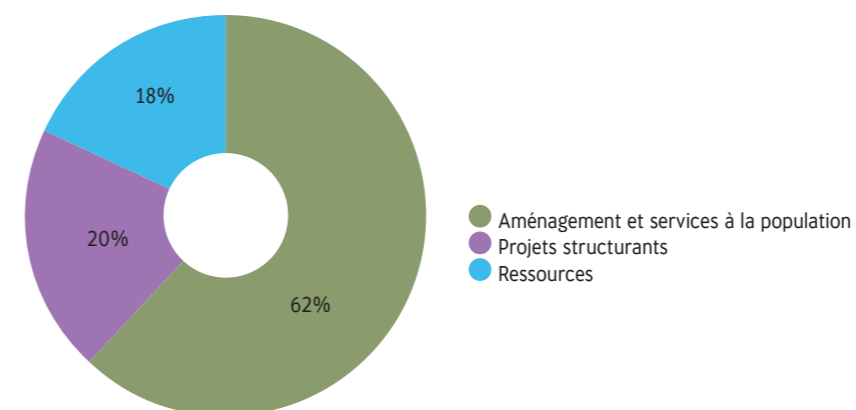
## Pyramide des âges



## Répartition des effectifs par statut

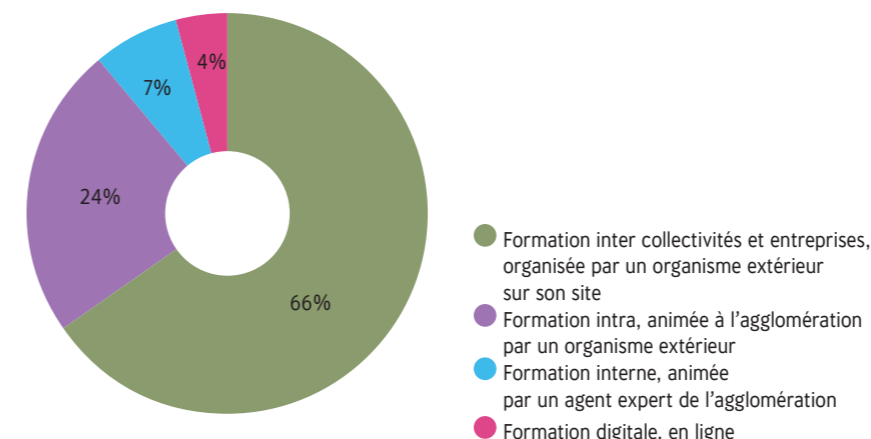


## Répartition des effectifs par compétences



- > Aménagement et services à la population : Concertation citoyenne, Emploi et innovation sociale, Politique de la ville, Habitat et gens du voyage, Urbanisme et foncier, Agriculture et espaces naturels, Gestion des cours d'eau, Développement durable, Gestion des déchets, Eaux et assainissement
- > Projets structurants : Bâtiments communautaires, Infrastructures et voiries, Mobilités et transports, Equipements collectifs, Développement touristique
- > Ressources : Ressources humaines, Moyens généraux, Archives et documentation, Marchés publics et assurances, Communication mutualisée, Systèmes d'information, Finances

## Répartition des modes de formation



## Faits marquants

- **Mise en œuvre du télé travail** avec l'implication de la Direction mutualisée des systèmes d'information : les avancées dans ce domaine font évoluer à la fois les outils mis à disposition des agents et la sécurité des données. Les innovations proposées sont transposables pour toutes les situations de mobilité.
- **Intégration de la formation digitale** (digital learning) dans le plan de formation : un espace dédié à la formation digitale a ouvert et permet à chaque agent de se former en ligne avec une offre variée et toujours disponible. L'offre digitale (vidéos, mooc, tutoriel, webinaire) remplace ou complète certaines thématiques en présentiel. La formation interne, animée par des agents experts de la collectivité, devient un véritable levier de partage et de développement des compétences.
- **Développement de la prévention au travail** : la moitié de l'effectif des agents est encore affectée à des tâches à forte exigence physique et le service prévention joue un rôle important pour préserver la santé au travail. Même si des avancées existent pour ces métiers sur le plan technologique, la question primordiale reste celle de la prévention. Un audit mené à la Direction Gestion des déchets ménagers et assimilés aboutira en 2018 à un vaste plan de réorganisation visant à améliorer les conditions de travail, l'efficacité de l'activité, dans un souci constant du service rendu à l'utilisateur.

## Faits marquants

- **Intégration du fonds d'archives de la Communauté de Communes Cœur des Bauges (1968-2016)**, suite à la fusion entre cette collectivité et la Communauté d'agglomération Chambéry métropole, ainsi que des archives d'autres syndicats dissous : Syndicat d'électricité (1923-1969), Syndicat des eaux du Haut-Chéran (1950-1969), Syndicat pour la construction de la gendarmerie (1957-1969), Syndicat pour la construction du collège (1960-1969), Centre intercommunal action sociale du Châtelard.
- **Poursuite de la campagne de classement annuelle des archives de la commune de Challes-les-Eaux** menée depuis 2015 qui porte sur les fonds conservés en mairie concernant la commune depuis 1789, la Société d'économie mixte de Challes-les-Eaux de 1976 à 1986, le Syndicat intercommunal à vocation unique de la gendarmerie de 1994 à 2014, les associations dont la compétence a été reprise par la commune. Ce travail de préservation et de valorisation a permis de retrouver des documents permettant de mettre en lumière l'histoire de la commune. L'inventaire est à la disposition du public à la mairie.
- **Réalisation de missions d'accompagnement et d'assistance** des communes et des Établissements Publics de Coopération Intercommunale dans leurs démarches d'archivage papier ou numérique : 6 diagnostics, 123 journées d'intervention, 8 communes, 2 centres communaux d'action sociale, 144,25 m linéaires classés, 91,45 mètres linéaires éliminés.
- **Organisation de la quinzaine thématique « Leysse nous voir »** : de nombreuses animations, organisées à l'occasion de la fin des travaux réalisés côté aval afin de lutter contre le risque d'inondation, ont permis de faire découvrir ou redécouvrir à plus de 1 600 personnes ce torrent qui façonne une grande partie du territoire depuis Les Déserts jusqu'à La Motte-Servolex et rejoint l'agglomération voisine jusqu'au lac du Bourget.

# Archives et documentation

## Le Service Archives et documentation

- > Régit la gestion, la conservation, la communication et la valorisation des archives produites et reçues par l'agglomération
- > Par voie de convention, gère les archives de deux autres Établissements Publics de Coopération Intercommunale : le Comité Intersyndical pour l'Assainissement du Lac du Bourget et Savoie Déchets
- > Accompagne les communes de l'agglomération qui le souhaitent dans la construction ou le maintien de leur système d'archivage

## Chiffres clés

- > 200 m<sup>2</sup> de salles d'archives
- > 1 573 mètres linéaires d'archives
- > 187 demandes de consultation
- > 2 recours Commission d'accès aux documents administratifs
- > 71,63 Go d'archives numériques collectées



La fin d'importants travaux menés côté aval de La Leysse depuis de nombreuses années pour lutter contre le risque d'inondation a été l'occasion de concevoir une exposition démontrant que le développement urbain de l'agglomération est indissociable de sa rivière principale.



Organisation de la visite exceptionnelle de la papeterie de Leysse à Saint-Alban-Leysse, au cours de laquelle le public venu nombreux a apprécié ce patrimoine industriel privé, qui durant 4 siècles a fait vivre la commune et s'est fait un nom dans l'industrie papetière savoyarde.

# Marchés publics et assurances

## La Direction Marchés publics et assurances

- > Définit, organise et met en œuvre la politique d'achat de la collectivité
- > Garantit la sécurité juridique des achats de la collectivité, conseille et accompagne les directions dans la définition de leurs besoins et le choix des procédures de la démarche d'achat à l'exécution des marchés
- > Oriente et assiste les directions dans la gestion des assurances de la collectivité : élaboration des marchés d'assurances, gestion des contrats, des sinistres etc.

## Chiffres clés

- 311 marchés publics conclus, soit +77.71% en un an :
- > 124 marchés formalisés
- > 187 marchés à procédure adaptée

- Pour un montant de 29 932 401,80 € HT, soit +65.54% en un an :
- > Travaux : 22 695 478,73 € HT
- > Services : 5 563 854,36 € HT
- > Fournitures : 1 673 068,66 € HT



Achat de 7 véhicules électriques sur 30 véhicules renouvelés, soit 23% du parc, dans le cadre du renouvellement de la flotte de véhicules légers en location. Pour rappel, la réglementation prévoit pour les collectivités territoriales une part minimale de 20% de véhicules propres dans le cadre de leurs achats ou renouvellements.

## Faits marquants

- **Attribution de la concession de service public du Parc événementiel du Phare au groupement SavoieExpo / S-Pass**, permettant une gestion mutualisée du Parc des expositions et du Phare, un plan d'investissement de 13 millions d'euros, une réduction de la subvention d'équilibre pour la collectivité, une montée en gamme des espaces et une attractivité événementielle renforcée.
- **Attribution de 2 lots pour la construction d'un bassin de stockage et de restitution des eaux unitaires** (eaux usées domestiques et eaux pluviales) sur la commune de Chambéry dont l'objectif est de limiter les pollutions du milieu naturel par temps de pluie.
- **Attribution de 19 lots pour la construction du centre aqualudique** sur la commune de Chambéry, qui prévoit un espace extérieur comprenant bassin de 50m, pentagliss, jeux aqualudiques, plages minérales et solariums, ainsi qu'une halle intérieure avec plusieurs bassins et une zone de relaxation avec jacuzzi, hammam et sauna.
- **Poursuite des signatures de groupements d'achats avec d'autres collectivités locales** : renouvellement du marché de fournitures de bureau en groupement avec Savoie Déchets, pour lequel l'agglomération a négocié l'application des conditions du marché à l'ensemble des 38 communes du territoire même si elles ne sont pas adhérentes au groupement de commandes.
- **Activation de la convention de groupement de commandes permettant la conclusion d'un marché de fournitures de logiciels, équipements informatiques et services de maintenance** pour les services de l'agglomération, des communes de Chambéry, La Motte-Servolex et La Ravoire, des Centres communaux d'action sociale de Chambéry et de La Motte-Servolex, de Savoie Déchets et de Grand Chambéry Alpes Tourisme.
- **Achat de l'électricité verte** dans le cadre de la relance du marché de fourniture d'électricité pour les sites concernés, soit un surcoût de 0.67%. Ainsi, le fournisseur s'engage à fournir ou acheter de l'électricité produite à partir de sources d'énergies renouvelables en quantité égale que celles consommées par ces sites.



Stand commun avec la ville de Chambéry à la Foire de Savoie sur le thème « Chambéry nouvelle aire, la ville et l'agglo se réinventent avec vous » : bonne fréquentation du stand, 80 participants présents aux 5 mini conférences proposées, 50 présents pour le lancement de la 8ème édition du concours Initiative au féminin, 483 propositions de nom pour l'agglomération.

### Chiffres clés

- > Cmag, 4 numéros, 24 pages, 70 000 exemplaires : selon une étude de lectorat menée fin 2016 / début 2017, 50% des sondés connaissent le magazine de l'agglomération, 80% le trouvent intéressant, plus de 90% considèrent qu'il les informe de manière utile en tant que citoyen
- > Site internet : 254 176 connexions, 1 154 717 pages vues
- > Réseaux sociaux : 8 143 fans sur Facebook soit +33.9% en un an, 1 948 followers sur Twitter soit +21.5% en un an
- > Production audiovisuelle : 150 reportages photos, 111 vidéos
- > Production graphique : 60 créations graphiques déclinées sur différents supports
- > Affichage public : 28 campagnes sur le réseau des abri-voyageurs
- > Photothèque : 260 utilisateurs différents, 3 630 connexions

# Communication mutualisée

## La Direction Communication mutualisée

- > Elabore et met en œuvre la stratégie de communication du territoire afin d'expliquer les ambitions portées par les élus et les actions mises en œuvre par les services de l'agglomération et de la Ville de Chambéry
- > Satisfait à la demande croissante des habitants en matière d'information et de participation à la vie publique en produisant des supports de communication
- > En lien avec les partenaires, valorise les atouts économiques et touristiques du territoire dans une perspective de développement

### Faits marquants

- **Création de l'identité visuelle de Grand Chambéry qui reflète les caractéristiques du territoire** : un nom choisi par les habitants, du rouge et du blanc pour la Savoie, des montagnes, une étoile pour le blason de Chambéry, une typographie moderne. Le travail de déclinaison de papeterie et de signalétique est engagé et se poursuivra en 2018.
- **Lancement du nouveau magazine d'agglomération redynamisé avec une nouvelle maquette et enrichi d'une version numérique, le webzine** : ligne éditoriale pédagogique favorisant le dialogue entre les citoyens et la collectivité, valorisation de l'agglomération et plus largement du territoire, webzine renvoyant vers des photos et vidéos, sites internet et réseaux sociaux.
- **Création d'une lettre d'information numérique L'agglo en action** : présentation de quelques-unes des décisions prises au cours des Conseils communautaires au bénéfice du territoire et de ses habitants, envoyé après chaque conseil communautaire à plus de 4 600 destinataires.
- **Réalisations de campagnes de communication pour accompagner et expliquer la mise en place des grands projets d'agglomération** : nouvelle gare multimodale, future piscine aquatique, traversée cyclable de Chambéry etc. Création de nombreux supports : palissade de 160m<sup>2</sup>, film 3D, suivi vidéo de chantier en direct sur les sites, animation vidéo etc.
- **Mise en place d'un plan d'actions transversal à l'agglomération et à la ville de Chambéry «Qualité de l'air de l'agglomération de Chambéry»** visant à atténuer la pollution chronique par des actions pérennes et s'accorder sur un protocole d'actions à mettre en œuvre en cas de déclenchement du dispositif préfectoral d'information ou d'alerte pollution.
- **Poursuite du travail engagé autour du projet « Goûtez aux saveurs d'ici »** : création d'un kit pédagogique destiné aux écoles et centres de loisirs comprenant des affiches et des calendriers afin d'expliquer aux enfants de façons adaptée et humoristique la saisonnalité des produits locaux.

# Systemes d'information

## La Direction Systemes d'information

- > Développe et met en œuvre les systèmes de traitement et transmission de l'information pour les services de l'agglomération, des villes de Chambéry, La Motte-Servolex, La Ravoire et de leurs satellites respectifs (Centres communaux d'action sociale, Etablissements publics à caractère industriel et commercial, Syndicats mixtes) inscrits dans le processus de mutualisation
- > Accompagne les directions dans l'exercice de leurs missions et gère les différentes demandes des utilisateurs



Extension du dispositif de dématérialisation mis en place pour la gestion des assemblées suite à l'intégration des élus des communes des Bauges : l'application I-Delibre permet aux membres du Conseil Communautaire, désormais équipés de tablettes, de recevoir les ordres du jour, les consultations et les projets de délibérations par voie numérique.

La Direction des Systemes d'Information mutualisée est associée dans l'élaboration et la réalisation de nombreux grands projets structurants et majeurs pour les collectivités et le territoire : développement de différents services pour les usagers de l'eau, du tourisme, des transports ; accompagnement des services pour optimiser leurs performances, mise en place d'un Délégué à la protection des données (DPO), participation au projet de libération des données (Opendata) entre autres.



### Faits marquants

- **Poursuite des démarches de dématérialisation des processus, et notamment de la chaîne comptable et financière** : cette comptabilité numérique permet désormais à la collectivité de recevoir et de traiter les factures dématérialisées de ses fournisseurs. Cette évolution génère des gains de papier et de temps de traitement, optimise les délais de paiement et améliore la traçabilité des documents. Elle rend également possible la transmission des pièces justificatives dématérialisées au comptable public, en réponse aux obligations réglementaires du 1<sup>er</sup> janvier 2019.
- **Déploiement d'un dispositif technique permettant aux télétravailleurs l'accès à distance sécurisé au système d'information** : les agents concernés par le télétravail bénéficient d'un environnement de travail numérique adapté à la mobilité, tout en masquant la complexité technique sous-jacente.
- **Réalisation de travaux d'ingénierie menés sur le site internet du réseau Stac pour concevoir et mettre en œuvre la vente en ligne de titres de transports** : en lien avec la carte Oûra !, support des déplacements sur l'ensemble de la région, l'ouverture de ce nouveau service au grand public est prévue pour avril 2018.

- **Développement de différents outils visant à améliorer et simplifier la relation des usagers avec les services publics** : évolution des plans interactifs (Goûtez aux saveurs d'ici, Qualité de l'eau etc.) avec la mise en place d'une compatibilité smartphone, production de cartes dynamiques permettant un meilleur suivi des événements (élections, Journée du patrimoine, Journée des transports publics, Salon de l'immobilier d'entreprise etc.) ou encore de cartes interactives (réseau des lignes de bus grand public et scolaires par exemple).

## Parole d'élus



L'agglomération a mobilisé ses capacités d'adaptation, de créativité et de réactivité pour gérer de nombreux événements imposés ou librement décidés, tels que :

- > la fusion entre Chambéry métropole et Cœur des Bauges (harmonisation fiscale et des compétences) et les transferts de compétences
- > la création de Chambéry - Grand Lac économie (mutualisation des équipes et partage des produits fiscaux)

Ce rapide tour d'horizon illustre la complexité des mutations de l'agglomération et exige la mise en place d'un pilotage stratégique affûté, afin de garantir la qualité de service public à un meilleur coût, tout en s'engageant pour l'avenir.

Jean-Marc Léoutre  
Vice-président en charge des finances, des transferts de charges, de l'organisation des services et de l'autorisation du droit des sols

# Finances

## La Direction Finances

- > Anticipe les impacts financiers des décisions législatives et réglementaires et programme les enveloppes budgétaires nécessaires
- > Observe les relations financières et fiscales entre l'agglomération et les communes membres et évalue les transferts de compétences
- > Organise et contrôle l'exécution comptable en intégrant différentes démarches dont la dématérialisation des pièces comptables

## Chiffres clés

- > 6 634 commandes, soit +13.32% en un an
- > 13 390 factures, soit +16.14% en un an
- > 24 378 mandats et titres, soit +22.89% en un an



A l'occasion de sa venue sur le territoire, le 20 décembre 2017, Laurent Wauquiez, Président de la Région Auvergne-Rhône Alpes, confirme l'octroi de financements complémentaires :

- > 4 M€ pour les 3 prochaines années pour développer le tourisme 4 saisons dans les Bauges auxquels s'ajoutent 1,3 M€ pour stabiliser les apports de neige de culture
- > 2 M€ pour le Centre aquatique en complément des 2,5 M€ déjà accordés
- > 0,8 M€ pour la plateforme de logistique solidaire
- > Investissement supplémentaire au titre du Contrat de plan Etat Région pour les travaux de l'Espace Malraux qui portent à 3 M€ l'aide de la Région
- > Soutiens aux différents projets portés par les communes de l'agglomération dans le cadre du Contrat Ambition Région

## Faits marquants

### ■ Fusion entre Chambéry métropole et Cœur des Bauges

La nouvelle agglomération, désormais dotée du régime de Fiscalité professionnelle unique sur l'ensemble du territoire, a harmonisé ses régimes fiscaux.

D'une part, les montants de fiscalité transférée des communes des Bauges vers l'intercommunalité ont donné lieu à une attribution de compensation fiscale.

D'autre part, pour 2017, l'agglomération a fait le choix de :

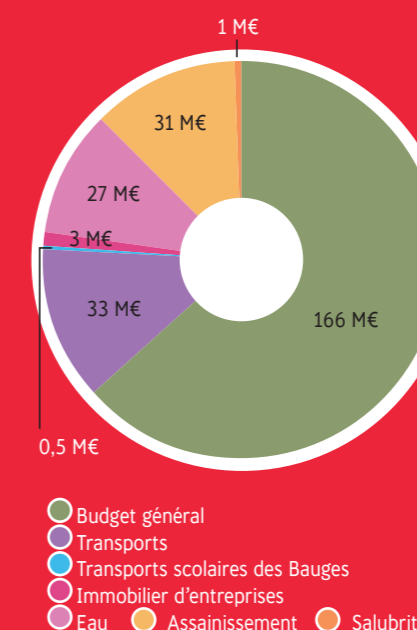
- > ne pas appliquer les taux moyens pondérés de la fiscalité ménage permettant d'obtenir les mêmes produits fiscaux que ceux perçus par les communautés l'année précédant la fusion
- > appliquer les taux de Chambéry métropole votés en 2016 à l'ensemble du territoire visant la neutralité fiscale pour tous les contribuables
- > activer la Taxe foncière sur les propriétés bâties à hauteur de 2,3% tout en diminuant le taux de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères de 8,90% à 8,28%, soit une baisse de 7% en un an.

Taux de fiscalité ménage intercommunaux

Taxe d'habitation	5,54%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	2,3%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	3%

L'addition des budgets des deux anciennes collectivités est la première étape du travail d'harmonisation des compétences, qui se poursuivra sur 2018 par une actualisation des statuts de l'agglomération.

Total consolidé du budget général et des budgets annexes : 261.5 M€



### ■ La comptabilité à l'ère de la dématérialisation

L'ordonnance du 26 juin 2014 prévoit la généralisation de la transmission des factures sous format électronique, imposée progressivement aux fournisseurs privés sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2020. Une interface mise en place à cet effet permet l'intégration des factures reçues sous cette forme vers le logiciel de gestion financière. Cette évolution réglementaire a amené la Direction des finances à l'ère du tout numérique avec la mise en place des nouveaux outils (archivage numérique, gestion électronique des documents, parapheur électronique etc.) et une revisite de ses processus comptables dans la perspective d'une certification des comptes.

### ■ Création de Chambéry - Grand Lac économie

Créé afin de rassembler sous une seule entité les structures chargées du développement économique de la Savoie (l'ex Sypartec gestionnaire du parc d'activité de Savoie Technolac au Bourget du Lac et à la Motte-Servolet et les syndicats gestionnaires de Savoie Hexapôle à Méry, Alpespace à Montmélian et la Cassine à Chambéry), Chambéry - Grand Lac économie s'inscrit dans le cadre du regroupement des compétences économiques des agglomérations de Chambéry et Aix-les-Bains et permet d'impulser une nouvelle dynamique et d'attirer de nouveaux investisseurs et entrepreneurs.

Ses principes fondateurs sont le partage des coûts d'aménagement et des fruits de la fiscalité économique.

La vente à paiement différé au syndicat des terrains économiques a été opérée pour un montant de 9 076 574,18 € pour les zones existantes et de 10 705 000€ pour celle de la Cassine.

### ■ Montée au capital de Cristal Habitat

Le 21 décembre 2016, l'agglomération a délibéré sur la dissolution de l'Office public de l'habitat Chambéry Alpes Habitat (dont l'activité a été reprise et consolidée au sein de Cristal Habitat), l'affectation de l'excédent de liquidation de cet organisme et la participation de la ville à une augmentation du capital de Cristal Habitat.

Conformément à la convention d'affectation entérinant cette évolution, l'excédent de 54,4 M€ a été versé à l'agglomération, collectivité de rattachement de l'Office, et a notamment permis la réalisation d'une augmentation du capital de Cristal Habitat.

## Faits marquants

### ■ Evolution des compétences de l'agglomération

La Commission locale d'évaluation des charges transférées a statué sur les charges relatives à 4 transferts de compétences :

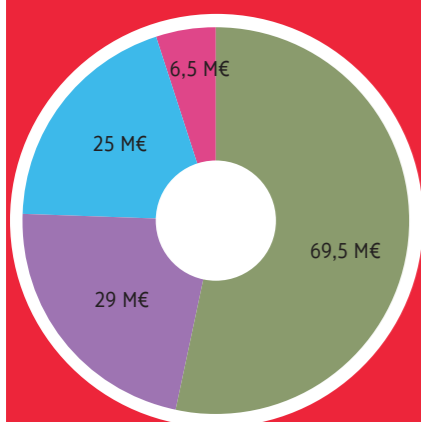
Compétences transférées	Montants des charges transférées
Développement économique (2 communes concernées)	-281 719 €
Plan local d'urbanisme et déclaration d'intention d'aliéner (24 communes concernées)	354 602 €
Promotion du tourisme (7 communes concernées)	940 874 €
Parc des expositions (1 commune concernée)	477 886 €
Total	1 491 643 €

### ■ Actualisation de la Programmation pluriannuelle des investissements

Un premier recensement des projets a été réalisé et une enveloppe de 144 M€ a été votée le 15 juin 2017.

Au moment des orientations budgétaires pour 2018, cette programmation a été revue et ajustée à 130 M€ pour 2017/2020 (72 M€ pour 2015/2016). Cet ajustement tient compte des plannings de réalisation, des nouveaux partenariats financiers mais sans abandon d'opérations.

Programmation pluriannuelle des investissements : 130 M€



- Equipements et mobilités
- Développement territorial
- Environnements et préservation des milieux
- Investissements courants

La Programmation pluriannuelle des investissements est le fil conducteur de la collectivité qui mobilise différentes sources de financement :

- > Emprunts : Une consultation pour un montant de 45 M€ (37 M€ pour le budget général et 8 M€ pour les budgets annexes) a été délibérée par le Conseil communautaire du 14 décembre 2017. L'encours de dette de la collectivité au 31/12/2017 s'élève à 144 M€ pour le budget général seul et à 232,5 M€ pour tous les budgets confondus.
- > Fiscalité : Le taux de la Taxe foncière sur les propriétés bâties a été porté à 2,3% en 2017. Ce produit complémentaire de 4 M€ a permis à la collectivité de tenir ses engagements, dans un contexte de baisse drastique des dotations (- 4 M€ entre 2014 et 2017). Dans le même temps et afin de tenir compte des différents

équilibres budgétaires, le taux de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères a été porté de 8,90% à 8,28%, soit une baisse de 7% en un an. Le produit perçu en 2017 s'élève à 14,013 M€, contre 14,847 M€ en 2016.

- > Subventions : Une recherche très active de subventions s'est notamment concrétisée par l'octroi de financements complémentaires de la part de la Région Auvergne-Rhône Alpes et la signature du Contrat Ambition Région.
- > Autofinancement : Egalement appelé « épargne nette », il permet à la collectivité d'autofinancer ses investissements grâce aux excédents de fonctionnement dégagés après couverture du remboursement du capital des emprunts. Au 31/12/17, le montant de l'autofinancement s'élève à 2 M€ environ et sera intégré au budget 2018 lors de l'affectation des résultats 2017.

## CHAMBÉRY MÉTROPOLE – CŒUR DES BAUGES

# territoire de projets



## Parole d'élue



Construire ensemble l'avenir de notre agglomération a été le moteur de la démarche que nous avons organisée à travers la Fabrique du territoire pour élaborer notre projet d'agglomération à l'horizon 2030. La concertation élargie que nous avons souhaitée est une réponse à l'aspiration croissante des citoyens à contribuer aux débats en devenant des acteurs incontournables dans la construction de nos politiques pour appréhender les défis d'aujourd'hui et de demain. Cette démarche inédite se poursuivra avec le suivi et l'évaluation de ce projet, dont aura notamment la charge le nouveau Conseil de développement composé de citoyens. Cette attention particulière à la concertation citoyenne se retrouve aujourd'hui dans l'élaboration de l'ensemble des politiques et projets menés par l'agglomération et se poursuivra avec toujours plus d'innovation.

Sylvie Koska  
Vice-présidente en charge de la concertation citoyenne, des relations avec les usagers et de l'économie sociale et solidaire

# Concertation citoyenne

## La Mission Concertation citoyenne

- > Vise à impliquer les habitants afin d'enrichir l'élaboration et l'évaluation des grands projets du territoire
- > Anime les instances de démocratie participative de l'agglomération prévues par la loi, à savoir les Commissions des usagers et le Conseil de développement
- > Favorise les démarches participatives dans les différentes phases des projets et politiques mises en place par l'agglomération à travers des approches actives et innovantes

## Les enjeux pour l'agglomération à l'horizon 2030

- > Vivre ensemble : une agglomération plus forte parce que plus solidaire
- > Bien vieillir : se préparer au grand âge, quand on est encore jeune
- > Génération Z : construisez avec nous votre agglomération
- > Territoire durable : l'agglomération, moteur des grandes transitions
- > Economie 2.0 : créer le terreau pour l'entreprise et l'emploi de demain
- > Tous connectés !: concevoir les mobilités, les réseaux et les usages numériques de demain
- > Métropole ouverte : l'agglomération, une place à part entière



Dans le cadre du Projet de renouvellement urbain mené sur le quartier des Hauts de Chambéry, des démarches de concertation de proximité ont permis de recueillir la parole des habitants sur de nombreux sujets tels que les résidentialisations du secteur Nord des Combes et l'amélioration des circulations aux abords de la pelouse du Mâconnais.



Plusieurs démarches de concertation liées aux différentes étapes du projet ont permis aux participants de s'exprimer sur le devenir du futur quartier connecté et intelligent La Cassine. A proximité de tous les modes de transport, cette nouvelle entrée de ville à Chambéry permettra d'accueillir les sièges régionaux et nationaux de grandes entreprises et de créer un lieu de vie branché et animé de jour comme de nuit.

## La Fabrique du territoire : une forte mobilisation

- > 500 personnes à la soirée de lancement
- > 400 personnes à la soirée de restitution
- > 733 participants aux ateliers
- > 150 participants aux chantiers
- > 50 habitants sélectionnés dans le panel citoyen
- > 5 matinées organisées pour le panel
- > 132 jours de tournée de l'exposition
- > 35 murs d'expression thématiques
- > 40 séances de créativité
- > 9 conférences flash
- > 15 632 visites sur le site internet
- > 715 réponses aux sondages en ligne
- > 196 commentaires sur le site internet
- > + 3000 idées récoltées

## Faits marquants

- **Poursuite de la concertation engagée autour de l'élaboration du projet d'agglomération, la Fabrique du territoire** : animation d'une réflexion collective autour de 7 thématiques et élaboration du projet autour de grandes orientations stratégiques.
- **Création du Conseil de développement**, instance de démocratie participative, le Conseil de développement a été créé afin de pérenniser la démarche de concertation, la Fabrique du territoire, permettant aux citoyens de s'exprimer sur le devenir du territoire et de suivre les priorités fixées dans le projet d'agglomération.
- **Concertation sur le Projet de renouvellement urbain** : ateliers participatifs au plus près des habitants, dans la rue, permettant de partir de leur expertise de l'espace public pour adapter les aménagements urbains.
- **Concertation sur le futur quartier La Cassine** : ateliers ludiques et participatifs, afin de recueillir les souhaits des habitants sur les thèmes : vivre, travailler et se divertir.
- **Concertation sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal - Habitat et Déplacements** : ateliers avec les habitants, séminaires avec les élus, conférences sur l'aménagement du territoire, implication de la jeunesse.
- **Concertation sur l'aménagement du parvis du futur Pôle d'échanges multimodal** : ouverture d'une permanence, information en ligne sur le site de Territoire mobile, qui ont permis à près de 1 000 personnes de s'informer et pour 80 d'entre elles de donner leur avis

## Parole d'élue



En 2017, les trois actions phares de l'agglomération en matière d'emploi se sont poursuivies et ont porté leurs fruits : l'insertion par les clauses sociales dans les marchés publics, l'accompagnement des publics fragiles grâce au Plan local pour l'insertion et l'emploi et le nouvel outil d'amorçage de talents vers l'entrepreneuriat CitésLab. Les résultats obtenus sont essentiels pour les bénéficiaires et constituent un tremplin vers l'accès ou le retour à l'emploi.

La politique en matière d'économie sociale et solidaire se construit dans le cadre du travail mené autour du Projet d'agglomération, La fabrique du territoire, qui permet de l'inscrire comme un élément incontournable des politiques publiques permettant la création d'emplois peu ou pas délocalisables et plus largement une économie source d'innovations sociales.

Sylvie Koska  
Vice-présidente en charge de la concertation citoyenne, des relations avec les usagers et de l'économie sociale et solidaire

# Emploi et innovation sociale

## Le Service Emploi, économie sociale et solidaire

- > Conduit des actions d'insertion professionnelle au bénéfice des publics les plus éloignés de l'emploi grâce à un dispositif d'accompagnement dédié, le Plan local pour l'Insertion et l'Emploi
- > Met en œuvre les clauses sociales d'insertion dans les marchés publics de travaux et de services de plus de 90 000 euros HT
- > Valorise et développe l'économie sociale et solidaire à travers les partenariats locaux au service d'un nouveau modèle économique

## Bilan 100 chances 100 emplois depuis 2008

- > 64 entreprises engagées
- > 302 jeunes intégrés
- > 208 jeunes en emploi durable
- > 25 jeunes en accompagnement
- > 68.9% de retours à l'emploi durable (CDI, CDD, formation, alternance, missions intérim longues etc.)



A l'occasion des 10 ans de fonctionnement du dispositif 100 chances 100 emplois sur l'agglomération, une soirée événement organisée à destination des entreprises a permis de leur expliquer concrètement le fonctionnement du réseau (témoignages de jeunes bénéficiaires et d'entreprises membres du réseau) et de démontrer qu'avec de l'accompagnement et de la bienveillance, il est possible de rapprocher les jeunes et les entreprises et d'agir ensemble pour le bien commun.



Dans le cadre du dispositif CitésLab, différentes actions sont menées auprès d'un public diversifié (jeunes, adultes en formation, chercheurs d'emplois, etc.) afin de le sensibiliser à l'entrepreneuriat. L'idée est d'échanger sur le thème de la création ou la reprise d'entreprise, lever les idées reçues, délivrer des informations, des conseils et des statistiques, répondre à des questions et aider les potentiels à franchir le cap.

## Bilan CitésLab après 7 mois d'activités

(octobre 2016 / avril 2017)

- > 58 partenaires rencontrés afin de leur faire connaître le dispositif et de traduire le partenariat en actes concrets
- > 19 actions de sensibilisation et de détection menées sur le territoire auprès des publics des quartiers
- > 2 lieux de permanences actifs sur les quartiers des Hauts de Chambéry et du Biollay
- > 313 personnes touchées par le dispositif
- > 257 personnes sensibilisées à l'entrepreneuriat
- > 56 porteurs d'initiatives conseillés individuellement
- > 38.3 ans, âge moyen des personnes rencontrées

## Faits marquants

- **Poursuite du dispositif 100 chances 100 emplois** : le programme vise à répondre aux besoins économiques d'un territoire tout en contribuant à rétablir l'égalité des chances pour les jeunes adultes (18 à 30 ans) issus essentiellement des quartiers prioritaires de la Politique de la ville. Il propose des parcours individualisés à des jeunes peu qualifiés ainsi qu'à des jeunes diplômés victimes de discrimination pour leur faciliter l'accès à l'emploi durable. Le dispositif fédère les énergies des partenaires locaux (associations, entreprises, pouvoirs publics) aux côtés de Transdev / Le Stac qui assure le rôle d'entreprise pilote pour l'agglomération. Sur le plan économique et sociétal, il s'agit donc de répondre à des besoins économiques locaux en repérant des potentiels dans les quartiers et de promouvoir l'égalité des chances en créant les conditions favorables d'un parcours d'intégration professionnelle.
- **Développement du dispositif CitésLab** : intégré au Contrat de ville 2015 / 2019, dans le volet Emploi et développement économique, le dispositif vise à favoriser l'initiative économique des résidents des quartiers prioritaires de la Politique de la ville et dynamiser le tissu économique. Il agit en amont et en complément de l'offre de services proposée par les structures existantes de la création d'entreprise et s'articule autour de 4 actions : la sensibilisation (promouvoir l'entrepreneuriat auprès de tous les publics), la détection (repérer les publics et les projets latents), l'amorçage (faciliter l'expression d'une envie, une idée, une envie de créer une entreprise) et l'orientation (diriger la personne vers les réseaux d'accompagnement et de financement adaptés).

## Parole d'élus



En 2017, plusieurs actions inscrites dans le Contrat de Ville ont été déployées : le plan de développement des usages numériques et l'accélération de la concertation sur le renouvellement urbain des quartiers des Hauts de Chambéry et de Bellevue notamment. En fin d'année, un plan d'action pour prévenir la radicalisation a été validé par les partenaires du territoire.

Driss Bourida  
Vice-président en charge du renouvellement urbain, de la politique de la ville et de l'action sociale



Les débats en commission et visites sur sites ont nourri notre dynamique au service de l'accessibilité, visant à favo-

riser, sécuriser, fluidifier les déplacements des personnes à mobilité réduite de chez elles jusqu'aux lieux de vie. Le soutien aux actions menées par les associations en direction des plus fragiles concourt à satisfaire leurs besoins essentiels et faciliter leur insertion au travers d'activités artistiques, culturelles et sportives.

Christiane Boisselon  
Conseillère déléguée en charge des publics en grande difficulté et de la Commission d'accessibilité aux personnes handicapées

# Politique de la ville

## Le Service politique de la ville et action sociale

- > Développe la politique de la ville pour réduire les inégalités sur le territoire
- > Pilote le renouvellement urbain, réduit la fracture numérique, favorise le lien social dans les secteurs fragiles
- > Accompagne l'action sociale et coordonne l'action en matière d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite dans l'objectif d'un accès à tout pour tous

## L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite

### Cadre bâti

- > 7 Etablissements recevant du public (ERP) rendus accessibles en 2017
- > Au total, 22 ERP accessibles sur 31 ERP recensés sur l'agglomération

### Voirie

- > 18 aménagements réalisés sur 9 communes
- > 11 études menées sur 7 communes

### Transports

- > 19 quais bus aménagés en 2017
- > Au total, 247 quais bus accessibles classés prioritaires sur 450 recensés, soit 54.9%
- > 100% des 118 bus accessibles
- > Pour Citalis, service de transports spécialisé : 7 réunions de la Commission d'attribution, 22 105 trajets réalisés par 776 usagers



Inauguration du city stade sur la pelouse du Mâconnais réalisé par l'association Sport dans la ville en partenariat avec l'agglomération et la Ville de Chambéry. L'animation de cet équipement s'inscrit dans le cadre du Contrat de ville piloté par l'agglomération en association étroite avec la ville. L'objectif est d'offrir une activité sportive aux jeunes du quartier, tout en les accompagnant sur la voie de l'insertion professionnelle.

En effet, le sport se révèle un formidable vecteur d'insertion, et le football, grâce à son caractère universel, permet de rassembler et de toucher un large public. L'installation d'un second city stade sur le quartier du Biollay est à l'étude.

## Paroles d'habitants

Sur les Hauts de Chambéry, de nombreuses actions de concertation ont permis aux habitants de s'exprimer sur le projet de renouvellement urbain de leur quartier.



- > Créer des cheminements piétons pour que les personnes à mobilité réduite (en fauteuils roulants, déambulateurs, poussettes etc.) puissent se déplacer aisément
- > Conserver la pelouse du Mâconnais, installer des bancs pour s'y reposer, améliorer les circulations et limiter le passage des scooters



- > Dynamiser la place Demangeat, redévelopper le commerce de proximité, conserver le Centre social des Combes et la Lud'hauthèque
- > Apaiser et embellir la place du Forum, planter des fleurs et de la verdure, aménager un endroit pour les enfants et les jeunes



- > Humaniser les résidentialisations, faciliter les accès, aménager des jardins pour se rencontrer, installer des jeux pour tous les âges
- > Sécuriser l'accès de l'école élémentaire Vert Bois avec la création d'une boucle à sens unique afin de pacifier l'espace entre les piétons, les voitures et les cars scolaires

## Faits marquants

■ **Développement des usages du numérique à travers différentes actions** qui permettent de mieux saisir les enjeux et pouvoirs créatifs des médias et outils numériques. A Cognin, la manifestation Connectons-nous a invité les visiteurs à expérimenter, au gré de leur déambulation, la fabrication de robots, le décryptage de jeux vidéo, la data, la réalité augmentée par exemple.

■ **Poursuite du renouvellement urbain des Hauts-de-Chambéry.** Cette nouvelle phase du projet, réunit notamment l'agglomération, la Ville de Chambéry, Cristal Habitat, l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, Action logement et la Région, et bénéficie d'un budget d'environ 120 M€. Elle a pour objectifs d'améliorer et de diversifier l'habitat ; désenclaver le secteur Nord des Combes ; requalifier les équipements, les commerces et les espaces publics. Les études menées en 2017 ont permis d'affiner la faisabilité des opérations dans la perspective de la signature de la convention avec les partenaires. En complément, la participation active et variée des habitants a permis d'enrichir le projet par leur expertise d'usage.

■ **Lancement du projet de renouvellement urbain de Bellevue.** Ce projet réunit notamment l'agglomération, la Ville de Chambéry, Cristal Habitat et la Région et bénéficie d'un budget d'environ 16 M€. Attendu depuis longtemps par les habitants, il a pour objectifs de réhabiliter une partie de l'ancienne cité des années 30 (108 logements sociaux) afin qu'elle réponde aux modes de vie actuels ; requalifier les espaces publics et faciliter l'accessibilité dans le cœur du quartier ; renforcer les équipements publics.

## Parole d'élue



Afin de conforter l'attractivité du parc existant et de proposer des logements de qualité, l'agglomération a développé une nouvelle politique pour l'amélioration et la rénovation énergétique des logements existants. L'opération mon Pass'Rénov a été lancée pour accompagner les propriétaires du parc privé et un partenariat pluri-annuel a été formalisé avec les principaux bailleurs sociaux du territoire pour notamment accompagner financièrement la réhabilitation des logements sociaux. Dans le cadre de sa compétence obligatoire en matière d'accueil des gens du voyage, l'agglomération gère 18 terrains familiaux pour les familles sédentarisées, un terrain de grand passage (La Ravoire) pour accueillir les missions entre avril et septembre et une aire d'accueil (La Boisse à Chambéry) pour les familles itinérantes.

Brigitte Bochaton  
Vice-présidente en charge de l'habitat, du programme local de l'habitat, des aménagements et de la maintenance des aires d'accueil des gens du voyage

# Habitat et gens du Voyage

## Le Service Habitat

- > Permet le développement d'une offre de logements diversifiée et équilibrée
- > Accompagne la réhabilitation des logements existants pour améliorer leur qualité

## Le Service Gens du voyage

- > Gère l'aménagement et la maintenance des terrains familiaux
- > Administre la gestion et la maintenance de l'aire de grand passage et de l'aire d'accueil



Un vaste programme de réhabilitation permettra à l'aire de La Boisse d'offrir 50 places d'accueil à des familles de gens du voyage itinérantes pour une durée maximale de trois mois. Cet équipement, en complément de l'aire provisoire de grand passage de La Ravoire, permettra à l'agglomération de répondre à ses obligations légales en la matière, notamment la loi Besson relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage qui a renforcé les obligations des communes à l'égard de cette communauté.

## Faits marquants

- **Modification du dispositif de subventions dédiées à l'habitat** afin d'aider davantage la réhabilitation des logements existants et de prioriser le développement des logements sociaux sur les communes insuffisamment dotées.
- **Lancement de l'opération mon Pass'Rénov**, vrai service facilitateur pour les démarches de rénovation et d'amélioration des logements privés.
- **Rédaction de conventions d'objectifs avec les trois principaux bailleurs sociaux** du territoire pour favoriser un développement cohérent de l'offre en logements (locatif social, accession) et la réhabilitation du parc existant.
- **Ouverture d'un terrain familial à Bassens** sur un délaissé de l'Area, pour une famille issue de gens du voyage.
- **Recherche foncière à destination de terrains familiaux** menée avec la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural pour trouver 15 nouveaux terrains d'ici 2020 et délocaliser les actuels situés en zone économique ou en zone inondable.

# Urbanisme et foncier

## Le Service Urbanisme et foncier

- > Permet un développement cohérent à l'échelle du territoire avec l'élaboration du PLUi HD et l'évolution des documents d'urbanisme communaux
- > Assiste les services et les communes dans le domaine de l'urbanisme
- > Assure la maîtrise foncière des projets : conseil, négociation, déclaration d'intention d'aliéner
- > Instruit les autorisations d'urbanisme pour les communes adhérentes (1115 dossiers en 2017)



Dans le cadre de l'élaboration du PLUi HD, 3 conseils municipaux jeunes et une classe du lycée Louis Armand à Chambéry ont répondu présents à l'invitation lancée par les élus de l'agglomération à participer à cette concertation d'ampleur. Leur mission : présenter leur espace de vie idéal.

## Faits marquants

- **Fusion des deux démarches de PLUi de Chambéry métropole et de Cœur des Bauges** en un seul PLUi - HD couvrant l'ensemble du territoire.
- **Validation des orientations générales du Projet d'aménagement et de développement durable** après débats dans l'ensemble des conseils municipaux et au conseil communautaire.
- **Transfert du patrimoine économique de l'agglomération** à la nouvelle structure Chambéry - Grand Lac économie (regroupement du développement économique sur le périmètre de Grand Chambéry et Grand Lac).
- **Intégration de 13 communes** de l'ancienne Communauté de Communes du Cœur des Bauges au sein du service commun d'application du droit des sols.

## Parole d'élue



Après une importante phase d'analyse du territoire et de consultation des différents acteurs et habitants de notre agglomération, les élus communaux et intercommunaux ont défini le Projet d'aménagement et de développement durable du Plan local d'urbanisme intercommunal - Habitat et déplacements (PLUi - HD) qui fixe les orientations d'aménagement du territoire en matière d'urbanisme, d'économie, d'environnement, d'agriculture soulevant d'importants défis pour les 10 à 15 prochaines années. L'élaboration du nouveau projet d'agglomération, La fabrique du territoire, et celle du PLUi HD, ont été menées conjointement pour que ces réflexions sur l'avenir de notre territoire soient nourries par les idées issues des deux démarches.

Lionel Mithieux  
Vice-président en charge de l'urbanisme, du projet d'agglomération et des évolutions de compétences

## Parole d' élu



L'agglomération se développe en se dotant de grands équipements modernes et spacieux, tels que la nouvelle gare ou la future piscine, à la hauteur des besoins des habitants. Les études et travaux se sont aussi concrétisés dans des domaines variés tels que la construction d'un nouveau vestiaire associé au terrain de football de Lescheraines ou la réhabilitation de l'aire d'accueil des gens du voyage de La Boisse.

Des interventions sur les bâtiments existants sont également menées au bénéfice des utilisateurs et des occupants et dans le souci quotidien de prolonger la durée de vie d'un patrimoine grandissant. A cet effet, l'entretien préventif des bâtiments constitue un enjeu primordial, de même que le développement de nouvelles compétences vers les énergies renouvelables et la diminution de nos consommations énergétiques.

Michel Dyen  
Vice-président en charge  
des bâtiments, du patrimoine,  
des voiries et des infrastructures

# Bâtiments communautaires

## La Direction Bâtiments communautaires

- > Entretien au quotidien la cinquantaine de bâtiments et équipements gérés par l'agglomération
- > Réhabilite et met aux normes certains équipements vieillissants
- > Prend en charge les nouveaux équipements issus de l'élargissement du périmètre d'action et du transfert de compétences (Bauges, Tourisme)
- > Construit les nouveaux équipements d'agglomération en lien avec le développement du territoire (piscine, pôle multimodal)



Préalablement à la construction de la nouvelle piscine d'agglomération, des travaux préparatoires permettant la libération des emprises ont été menés : dévoiement des réseaux, installation d'un parking provisoire, déconstruction des ouvrages existants et dépollution des parcelles de l'ancien site industriel Pechiney pour un montant total de 724 000 €. Compte tenu du passé industriel du site, un Plan de gestion de la pollution intégrant des mesures constructives spécifiques a été réalisé et approuvé par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement. Les études Avant-projet sommaire (APS), Avant-projet définitif (APD) et Etudes de projet (PRO) ont été bouclées, permettant de lancer la consultation des entreprises. Le permis de construire a été délivré et les marchés de travaux ont été attribués pour un montant total de 15 631 000 € HT.

Le projet commun avec la SNCF de Pôle d'échanges multimodal comprend la réalisation par l'agglomération d'un bâtiment tertiaire comportant la Vélostation et une consigne à vélos en son rez-de-chaussée ainsi que trois niveaux de bureaux et la réalisation par l'agglomération et la SNCF d'une nouvelle gare multimodale comportant un grand hall et des espaces dédiés aux services (accueil, espace de vente, antenne de l'office du tourisme, local taxis etc.), à l'attente et au commerce. Les travaux ont débuté en juillet 2017 pour une durée prévisionnelle de 18 mois, soit une livraison prévue pour mi 2019.



Afin de répondre aux exigences de la loi Besson relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage et du Schéma départemental d'installation des aires d'accueil, l'agglomération a lancé les études pour la réhabilitation de l'aire d'accueil des gens du voyage de la Boisse à Chambéry. Le projet consiste en la réalisation de 22 emplacements familiaux avec chacun un module sanitaire individuel (douches, WC, auvent, appareillages électriques), la reprise de l'ensemble des réseaux et la restructuration des locaux de gestion des fluides (gestion déportée, report d'alarme et télégestion) et la réalisation d'aménagements paysagers sur le pourtour du terrain pour limiter les nuisances sonores (voie rapide urbaine et voies ferrées). Les travaux ont débuté en octobre 2017 pour une durée prévisionnelle de 6 mois, soit une livraison prévue pour avril 2018.

## Montant des travaux de Gros entretien renouvellement

- > Gros entretien maintenance : 509 884 €
- > Usage besoin des services : 189 688 €
- > Economie d'énergie : 90 667 €
- > Accessibilité : 29 969 €
- > Mise en conformité sécurité : 13 946 €
- > Total : 834 154 €

## Interventions de l'équipe maintenance

- > 590 interventions en dépannage, entretien et travaux d'aménagement
- > 96% des interventions curatives clôturées dans la journée
- > 2% des interventions curatives clôturées dans les 2 jours.
- > Poursuite de la mise en place d'éclairages led dans les bâtiments

## Faits marquants

- **Extension et diversification des missions de la cellule Patrimoine Maintenance suite à la fusion avec la Communauté de commune Cœur des Bauges et la prise de compétence Tourisme** : rattachement de 10 nouveaux bâtiments soit près de 6 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher, nouvel agent chargé d'assurer la gestion immobilière du site des Bauges, études sur l'état des lieux des bâtiments du Parc des expositions de Chambéry et les charges financières correspondantes au transfert, nouvelles pratiques et procédures générées par la création de Chambéry - Grand Lac économie.
- **Réalisation d'une étude de potentialité photovoltaïque sur le patrimoine bâti** pour des installations en vente totale de 9kWc maximum et en autoconsommation dans le cadre de la démarche Territoire à énergie positive : 8 sites retenus pour des installations en vente totale, 2 sites choisis pour des installations en autoconsommation (siège de l'agglomération et accueil de la Direction des Eaux et assainissement pour une puissance de 36 kWc par bâtiment). Le montant de l'opération est estimé à 291 K€ HT dont 112 K€ pour l'autoconsommation des bâtiments de l'agglomération.
- **Réalisation de nouveaux vestiaires situés entre le terrain d'honneur et le terrain d'entraînement de football de Lescheraines** : la construction est composée d'un foyer, 3 vestiaires, un local arbitre, un espace médical et un rangement pour une surface totale de 200 m<sup>2</sup> et un coût global de 383 K€ HT.

## Parole d'élus



Les voiries constituent un enjeu déterminant pour les déplacements au quotidien et nécessitent des aménagements pour fluidifier et sécuriser le trafic.

Ainsi, en entrées de Chambéry, l'avenue du Grand Verger a été reconfigurée par des travaux permettant de diminuer les engorgements et augmenter la capacité d'écoulement du trafic de 20 %, tandis que l'accès à la zone commerciale Chamnord a été remodelé afin d'éviter les blocages lors des périodes de fortes affluences.

La mise en œuvre de ces dossiers est complexe car elle intègre toutes les phases de projets : études, foncier, procédures administratives et travaux.

Enfin il convient de satisfaire les communes en matière d'aménagements d'espaces publics sur les voiries communautaires pour sécuriser des carrefours ou aménager des rues en accompagnement de projets d'urbanisation comme par exemple sur le secteur des Monts à Bassens avec des travaux récents.

Michel Dyen  
Vice-président en charge  
des bâtiments, du patrimoine,  
des voiries et des infrastructures

# Infrastructures et voiries

## La Direction Infrastructures et voiries

- > Entretien 160 kms de voiries d'intérêt communautaire pour maintenir en état et pérenniser le réseau routier
- > Aide à la mise en œuvre de la politique de transports par l'aménagement de voiries favorisant la vitesse des bus, la sécurisation de leurs arrêts et le développement des pistes cyclables
- > Réalise des aménagements au bénéfice des communes en sécurisant, requalifiant ou embellissant des secteurs identifiés

## Chiffres clés de l'investissement

- > Environ 3 M€ HT pour les Voiries d'intérêt communautaire
- > Environ 80 K€ HT pour les Voiries d'intérêt communautaire au titre du développement économique jusqu'au 30/06/2017



Réalisation d'une étude de faisabilité et d'une concertation pour recueillir l'avis du public sur l'aménagement de la place de la gare à Chambéry : près d'un millier de personnes se sont informées, 80 avis exprimés, approbation du bilan de la concertation au cours du Conseil communautaire du 14 décembre.



Rue Eugène Ducretet, Chambéry  
Montant des travaux : 407 K€ HT



Chemin des Monts Dessus, Bassens et Chambéry  
Montant des études et travaux : 370 K€ HT



Avenue du Grand Verger, Chambéry  
Montant des travaux : 164 K€ HT



Carrefour Gabelle, Saint-Jeoire-Prieuré  
Montant des études et travaux : 165 K€ HT

## Faits marquants

- **Rue Eugène Ducretet**, carrefour d'accès à la zone commerciale des Landiers à Chambéry : transformation du giratoire en un carrefour à feux avec doublement de la voie de sortie en direction de la voie rapide urbaine pour fluidifier les entrées et les sorties de la zone commerciale (de juillet à décembre)
- **Chemin des Monts-Dessus à Chambéry et Bassens** : dévoiement et recalibrage de la chaussée avec création d'un cheminement piéton continu et d'une bande cyclable sens montant pour requalifier la voirie avec les projets d'urbanisation (de mars à septembre)
- **Avenue du Grand Verger à Chambéry** : élargissement à deux voies d'entrée aux giratoires Leclerc et Grand Verger dans le sens en direction de Cognin et élargissement à deux voies d'entrée au giratoire Leclerc dans le sens en direction de la voie rapide urbaine avec une mise à deux voies de circulation pour améliorer les conditions de circulation sur l'axe de la RD1006 en accès à la VRU (juin et juillet)
- **Carrefour Gabelle à Saint-Jeoire-Prieuré** : création d'un carrefour à feux tricolores accompagné d'une mise en accessibilité de deux quais bus pour sécuriser les débouchés communaux sur la RD1006 (de janvier à mars)

## Parole d'élue



L'agglomération est devenue autorité organisatrice de la mobilité sur son nouveau ressort territorial regroupant à présent 38 communes. Un grand territoire avec des besoins de mobilité spécifiques en fonction des secteurs.

Un travail de définition du futur Plan local d'urbanisme intercommunal - Habitat et Déplacements a, par ailleurs, été engagé. La prise en compte de l'habitat et des déplacements dans ce document marque une volonté de mieux articuler les politiques publiques, en matière d'urbanisme et de déplacements, à l'horizon 2030.

Plusieurs actions de concertation ont été mises en œuvre pour permettre une définition partagée des orientations du Programme d'aménagements et de développement durable : réunions de secteurs, questionnaire en ligne etc.

La mobilité de demain doit s'affranchir des limites de territoire pour agir efficacement sur la gestion des flux et la qualité de l'air.

Josiane Beaud  
Vice-présidente en charge  
de la multimodalité, des transports,  
des déplacements et du schéma  
de déplacements

# Mobilités et transports

## La Direction Transports et déplacements

- > Met en œuvre le projet Territoire mobile de refonte des mobilités prenant en compte tous les modes de déplacements
- > Développe les transports collectifs et les services complémentaires (auto partagée, co-voiturage, Vélobulle, Vélostation etc.)
- > Développe les modes actifs (marche, vélo) et initie le changement de comportement
- > En lien avec les partenaires, développe une offre de mobilité multimodale efficace dépassant les limites du territoire

## Un réseau connecté et accessible

- > 5 nouvelles bornes d'informations de circulation en temps réel
- > 1 accès aux horaires de bus en temps réel sur le site internet du Stac
- > 7 nouveaux autobus standards (Euro6diesel) et 2 autobus articulés (Euro6diesel)
- > 19 nouveaux arrêts de bus accessibles aux personnes à mobilité réduite réalisés
- > 31 vélos classiques et 4 vélos à assistance électrique renouvelés, 9 vélos à hydrogène
- > 2 nouveaux Vélobulle, service de transport en triporteur électrique

## Un réseau Stac optimisé avec environ 3 950 000 km proposés

- > 2 000 km : services occasionnels pour besoins spécifiques
- > 12 000 km : desserte touristique La Féclaz-Chambéry
- > 111 000 km : circuits scolaires
- > 167 000 km : transports à la demande pour zones périphériques
- > 3 658 000 km : lignes régulières

## Vélobulle, un service en plein essor

- > A la demande ou en accès libre sur parcours
- > Complémentaire avec le réseau de bus
- > 5 triporteurs
- > 7 307 courses réalisées
- > 60% des utilisateurs ont plus de 65 ans



## Une traversée cyclable de Chambéry sécurisée



Pour faire face aux difficultés exprimées par les cyclistes pour traverser la ville centre et offrir un itinéraire efficace, rapide et sûr, l'agglomération et la Ville de Chambéry, soutenues par l'État, ont décidé d'agir et de créer un itinéraire sécurisé et qualitatif reliant les trois voies vertes – les avenues vertes

sud et nord et la voie verte de la Leysse – qui couvrent le territoire chambérien et les communes de l'agglomération. Plus de 1 million d'euros sont investis pour créer la première partie de cet itinéraire sécurisé longeant l'axe de la Leysse et desservant la partie nord du territoire.

## Chiffres clés

### Réseau Stac

16 265 abonnés

36 km parcourus en moyenne par habitant par an

4.10 €, le coût kilométrique total, y compris les amortissements

19.1%, la participation des usagers au coût du transport

247 sur 450 quais bus accessibles classés prioritaires

### Lignes Chrono depuis leur création en 2016

81% des usagers du Stac les utilisent

+7.5% de fréquentation

### Citalis Service de transport à la demande dédié aux personnes en situation de handicap moteur ou visuel

776 abonnés

### Vélostation

5 334 contrats de location

529 contrats de consigne

## Faits marquants

- **Lancement de la procédure visant à conclure un nouveau contrat de délégation de service public** incluant tous les services de transports, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 : transports publics réguliers, transports scolaires, transports à la demande, transports des personnes à mobilité réduite.
- **Poursuite de l'engagement en faveur de la qualité de l'air** avec la création d'un tarif applicable en cas d'épisode de pollution : 1 € la journée valable sur le réseau Stac ou sur la location d'un vélo classique à la Vélostation ou sur le circuit Vélobulle.
- **Lancement du chantier de construction du pôle d'échanges multimodal (PEM)**. A terme, le futur bâtiment accueillera des services liés à tous les modes de transports (SNCF, Stac, Vélostation etc). Ainsi, la gare s'ouvre à la multimodalité et devient un élément structurant de l'aménagement urbain.
- **Sécurisation de la traversée cyclable entre le pont des Allobroges et la place Palais de Justice à Chambéry** avec la réalisation d'une première phase d'aménagements. Une fois finalisés, les travaux permettront une traversée sécurisée de la ville entre le Nord et le Sud pour les cyclistes en leur permettant de relier les trois voies vertes.
- **Engagement dans le programme de coopération transfrontalière ALCOTRA Italie-France 2014-2020** qui a permis un financement européen pour lancer en 2018 une opération expérimentale de covoiturage avec les communes de Saint Jean d'Arvey, Thoiry et Les Déserts.

## Parole d'élus



Deux projets structurants ont jalonné l'activité courante des équipements collectifs : le projet de future piscine entré dans sa phase opérationnelle avec la pose de la première pierre en décembre et l'annonce très favorable de l'aide de 4,5 millions d'euros de la Région, ainsi que la conclusion d'un contrat de concession pour l'exploitation du parc événementiel du Phare porteur d'attractivité et accélérateur de développement de manifestations économiques qui représente un plan d'investissement de 13 millions d'euros.

Du point de vue de l'exploitation des équipements, le savoir-faire des équipes a permis de répondre avec succès aux attentes de proximité à la piscine/patinoire, au parc des expositions et dans les équipements sportifs des Bauges intégrés en 2017 lors de la fusion avec la Communauté de commune du Cœur des Bauges.

David Dubonnet  
Vice-président en charge  
des équipements collectifs, sportifs  
et associatifs et des relations  
avec les clubs sportifs

# Grands équipements

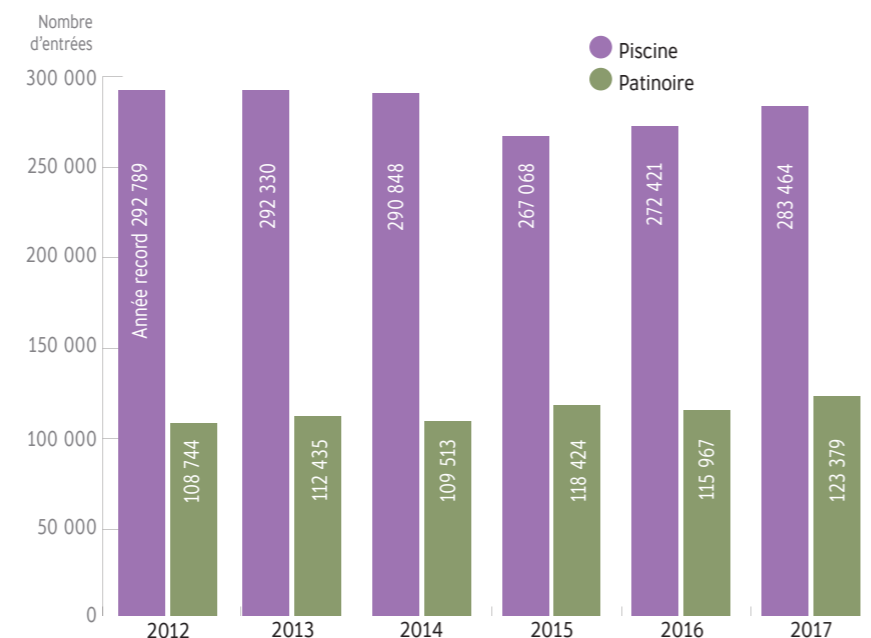
## La Direction Grands équipements

- > Exploite et anime les équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire : piscine et patinoire, aérodrome, pôle événementiel Le Phare, parc des expositions, gymnases des lycées et équipements issus de la fusion avec les Bauges : gymnase du Châtelard, stade de Lescheraines et chartreuse d'Aillons
- > Apporte un soutien partenarial dans le domaine des loisirs événementiels, du sport, de la culture
- > Garantit le pilotage de projets stratégiques répondant aux enjeux du territoire

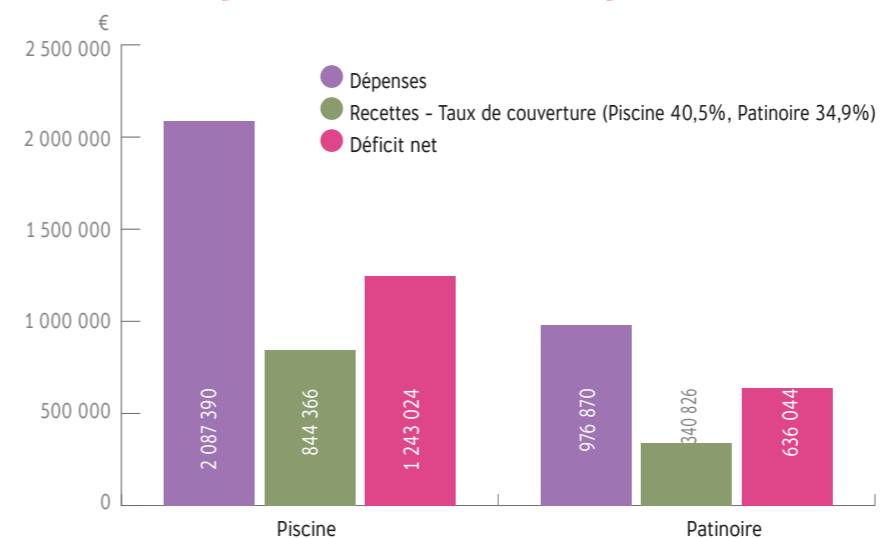
## Piscine et patinoire : nombre d'entrées

	Piscine	Evolution / 2016	Patinoire	Evolution / 2016
Grand public	173 480	+6,3%	52 088	+6,1%
Scolaires	64 289	+3,5%	29 353	+10,3%
Associations	44 675	+2,3%	26 746	-3,2%
Manifestations	1 020	-29,4%	15 192	+20,3%
Total	283 464		123 379	

## Piscine et patinoire : évolution de la fréquentation depuis 2012



## Piscine et patinoire : bilan d'exploitation



## Chiffres clés

Coût par usager :  
> Patinoire : 7.92 €  
> Piscine : 7.36 €

Prix moyen par usager  
dont usagers gratuits :  
> Patinoire : 2.76 €  
> Piscine : 2.97 €

## Le Phare : manifestations et nombre d'entrées

	Manifestations		Entrées		Records
	2016	2017	2016	2017	
Activité culturelle	25	22	69 774	69 341	2016 : 69 774
Activité sportive	19	19	64 900	56 273	2011 : 96 553
Activité économique	33	30	33 846	15 407	2013 : 48 078
Evènements spéciaux	11	5	8 020	5 500	2012 : 9 847
Foire de Savoie	1	1	82 932	89 296	2015 : 92 625
<b>Total</b>	<b>89</b>	<b>77</b>	<b>259 472</b>	<b>235 817</b>	2013 : 261 017

## Faits marquants

- **Exploitation du parc des expositions avant sa mise en concession avec le Phare** : 88 événements associatifs, privés ou économiques ont été accueillis au cours de cette année unique d'exploitation. En parallèle, la consultation menée pour l'exploitation du parc événementiel du Phare constitué du parc des expositions et du Phare a abouti au choix du groupement SavoieExpo Evènements et S-Pass comme opérateur unique à partir de janvier 2018. Le montage de cette opération permettra de réduire la contribution de l'agglomération de 250 000 € par an tout en modernisant le parc pour un montant estimatif de 13 M€ HT.
- **Soutien à des évènements à forte plus-value** : vecteur de notoriété et d'image emblématique, l'agglomération a apporté une aide financière marquée à des événements d'envergure comme l'arrivée du Tour de France, le concert hommage à Grégory Lemarchal.
- **Lancement des travaux du nouveau centre aqualudique** : l'achèvement de la déconstruction de la piscine du stade suivie de la pose de la première pierre de la future piscine en décembre 2017 marquent le lancement du compte à rebours pour la définition du projet d'établissement du futur équipement dont l'ouverture est prévue au 2<sup>ème</sup> semestre 2019.
- **Gestion des équipements collectifs d'agglomération qui affichent une belle fréquentation** : année record à la patinoire avec 5000 entrées supplémentaires par rapport à la meilleure année. Pour la piscine, la hausse de 10 333 entrées grand public par rapport à 2016 confirme l'intérêt pour la pratique, après le repli connu depuis 2015 consécutif à la réforme des rythmes scolaires. Dans une continuité d'usage, les équipements sportifs des Bauges ont accueilli 100 heures par semaine les clubs locaux et le collège des Bauges. Quant au Phare, la dernière année d'exploitation par le groupe S-Pass s'est achevée par un feu d'artifice de spectacles en décembre 2017 améliorant la fréquentation d'une année plutôt modeste.

## Parole d'élus



Les actions en faveur du développement économique engagées depuis 2014 commencent à porter leurs premiers fruits, avec de nombreux indicateurs qui démontrent que notre territoire a retrouvé tout son dynamisme et son attractivité. Nous sommes désormais dans la phase des réalisations concrètes, avec notamment la première tranche du programme de la zone des Fontanettes qui sort de terre. L'écosystème de notre territoire est résolument tourné vers l'accueil de nouvelles entreprises et le développement de celles qui y sont déjà. La création de Chambéry - Grand Lac économie, axé vers la promotion de notre bassin de vie, a largement contribué à ces premiers résultats encourageants. D'ici à 15 ans, ce sont au total 290 000 m<sup>2</sup> de projets immobiliers à vocation économique qui devraient être bâtis, ce qui représente plusieurs centaines d'emplois. Et nous disposons encore de foncier disponible. A nous de le valoriser !

Alain Thieffinat  
Conseiller délégué auprès du  
Président en charge de la  
requalification des parcs d'activité  
économique

# Economie

## La Direction Développement économique

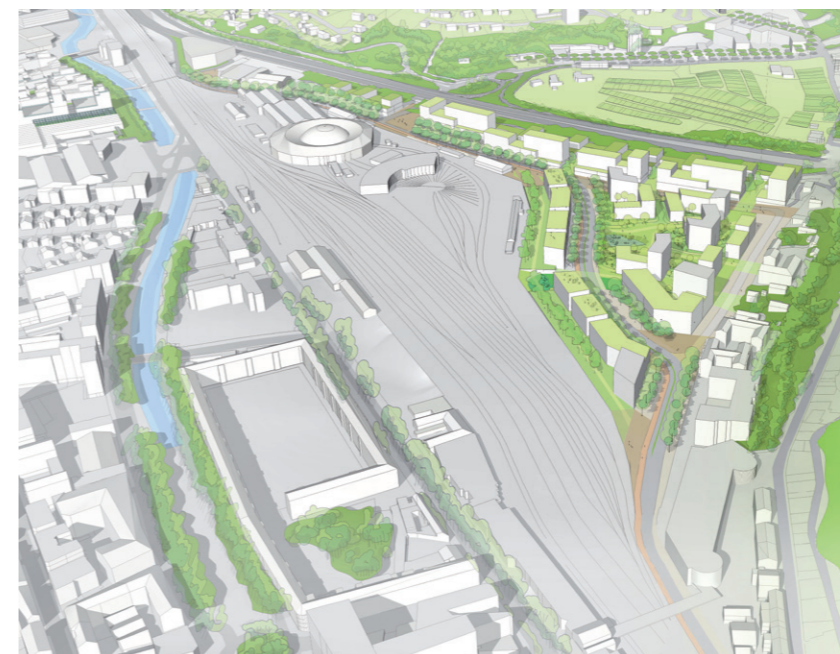
- > Aide à la création, au développement, à l'implantation et au maintien des activités économiques génératrices de ressources financières et d'emplois, en tenant compte des problématiques du développement durable et de l'environnement sur le territoire
- > Développe et gère les parcs d'activités économiques du territoire de l'agglomération, y compris les anciens parcs communaux



Le Parc d'activités économiques des Fontanettes est le résultat d'une requalification foncière exemplaire du site industriel d'OCV et de mise sur le marché de fonciers économiques non valorisés. Au total, 7 entreprises tertiaires, industries innovantes et start up et un pôle de services s'implanteront sur ce site d'une surface totale de 47 000 m<sup>2</sup> et représenteront une centaine d'emplois. La commercialisation a été réalisée en seulement quelques mois et une extension est d'ores et déjà prévue.



Futur site économique  
Bissy- Champs courts à Chambéry,  
> 10 000 à 15 000 m<sup>2</sup> de surface  
de plancher  
> 200 à 500 m<sup>2</sup> de surfaces  
d'ateliers et de bureaux  
> 20 à 30 petites entreprises



Futur quartier connecté La Cassine à Chambéry

- > 130 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher
- > 25 000 m<sup>2</sup> de logements soit 400 ménages
- > 80 000 m<sup>2</sup> de tertiaire soit +/- 4 700 emplois
- > 14 000 m<sup>2</sup> d'activités soit +/- 400 emplois
- > 6 000 m<sup>2</sup> commerces et services
- > 5 000 m<sup>2</sup> hôtels



Chambéry - Grand Lac économie, la réussite avec un grand air

- > 220 000 habitants,
- > 100 000 emplois
- > 46% de taux d'emplois
- > 23% de croissance en 10 ans
- > 23 000 entreprises
- > 22 500 m<sup>2</sup> d'immobilier économique disponibles
- > 290 000 m<sup>2</sup> de projets immobiliers à vocation économique dans les 15 ans
- > 1 400 hectares de foncier économique

4 grands pôles économiques

- > Savoie Technolac, Le Bourget-du-Lac et La Motte-Servolex
- > Alpespace, Montmélian
- > Savoie Hexapole, Mery
- > La Cassine, Chambéry

3 pôles économiques secondaires

- > Grand Verger, Chambéry
- > Les Massettes, Chambéry
- > La zone des sources, Grésy-sur-Aix

## Faits marquants

### ■ Création au 1er juillet 2017 de Chambéry Grand Lac Économie :

le Syndicat mixte est chargé du développement économique du bassin de vie des agglomérations de Chambéry et Aix-les-Bains, plus de 220 000 habitants, 19 000 entreprises. Le territoire compte 3 grands pôles d'activités porteurs et innovants : énergie et bâtiments intelligents, expérimentation et ingénierie de la montagne, modes de vie (bien-être, santé, outdoor). CGLE fédère également un écosystème d'acteurs pour animer des actions et porter la dynamique French Tech in the Alps Chambéry.

### ■ Concertation sur le futur quartier La Cassine :

le projet ambitieux de créer un quartier de dimension métropolitaine à forte dominante économique. Après avoir réalisé une étude préliminaire, l'agglomération a désigné le groupement de maîtrise d'œuvre Aaupc Chavannes pour l'accompagner dans la mise en place de l'aménagement. Le projet a été défini en organisant une large concertation avec la population, riverains et futurs usagers du quartier. L'agglomération a également initié des démarches de pré-commercialisation qui confortent l'excellente attractivité du site.

### ■ Concertation sur le site Bissy-Champs courts :

situé sur le Parc d'activités économiques de Bissy, le positionnement stratégique de ce site conduit la collectivité à proposer un projet d'aménagement économique visant plusieurs objectifs : proposer des solutions d'accueil adaptées aux exigences des très petites entreprises (TPE), favoriser la création d'emplois au cœur de l'agglomération et concevoir et réaliser une offre immobilière intégrée dans son environnement. Une concertation menée avec les citoyens permettra de nourrir le projet avant la création de la Zone d'aménagement concertée.

Parole d'élus



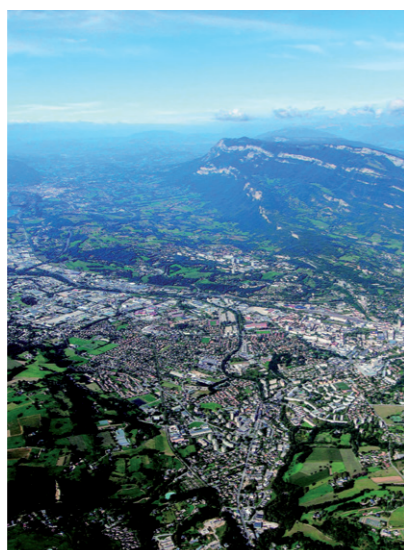
L'activité touristique est un moteur stratégique du dynamisme économique de l'agglomération, qu'il s'agisse de tourisme d'affaires, de loisirs en montagne, d'offre culturelle ou de thermalisme. De ce fait, l'agglomération a affirmé son rôle de chef de file en matière de développement et promotion du tourisme sur le territoire, par l'intercommunalisation de cette compétence au 1<sup>er</sup> janvier 2017 (application de la Loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République). Une concertation a alors été engagée en matière de développement touristique, qui a abouti à la définition de la feuille de route du territoire pour les 5 prochaines années (schéma de développement touristique).

Pierre Hémar  
Vice-président en charge  
du tourisme et de l'aménagement  
du territoire des Bauges

# Développement touristique

## La Direction Développement touristique

- > Aménage et développe l'offre touristique autour de trois axes : le tourisme d'affaire en lien avec Chambéry Grand Lac Economie, le tourisme outdoor promouvant les activités de montagne et le tourisme urbain et de santé valorisant les propositions locales de bien-être et de thermalisme
- > Valorise les atouts touristiques du territoire afin de développer l'attractivité touristique et la fréquentation des publics et le développement économique de l'agglomération

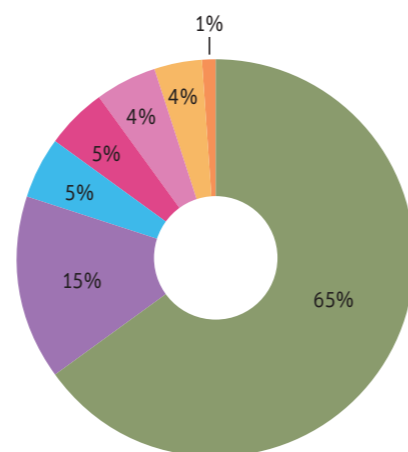


L'agglomération a pour ambition d'affirmer le territoire au sein de l'espace régional européen (+5H), comme une destination incontournable de loisirs de montagne et d'activités extérieures, dotée d'une offre culturelle et patrimoniale de référence. Inscrite dans un ensemble élargi, incluant Aix-les-Bains Riviera des Alpes et le réseau des Lacs de Savoie Mont-Blanc notamment, la destination concurrencerait l'offre des grands lacs italiens qui bénéficie d'une forte notoriété compte tenu de ses composantes culturelles, naturelles et patrimoniales.

## Capacité d'accueil touristique par type d'hébergement

- > 25 000 lits touristiques dont près de 16 000 lits en résidences secondaires
- > L'hôtellerie est le 1<sup>er</sup> secteur marchand en termes de capacité d'accueil.

- Résidences secondaires
- Hôtellerie
- Hôtellerie de plein air
- Centres et villages vacances, Maisons familiales
- Meublés classés
- Résidences de tourisme classées et non classées
- Refuges et gîtes d'étapes



Lancement de deux projets de diversification toutes saisons sur le massif des Bauges : la création d'un produit de trail running à Aillons-Margeriaz 1000 à destination des visiteurs et une étude

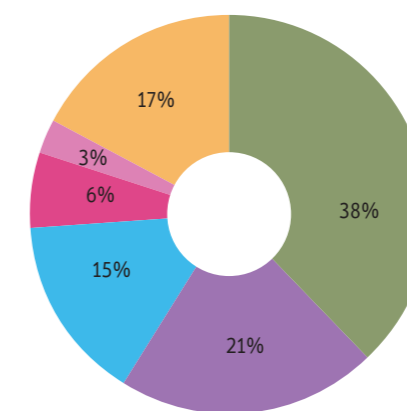
d'avant-projet permettant la mise en tourisme du géosite des îles du Chéran, situées sur les communes du Lescheraines, La Motte en Bauges et Le Châtelard.



## Capacité d'accueil touristique par localisation géographique

- > Le site des Bauges concentre plus du tiers de la capacité d'accueil du territoire mais 78% de cette capacité d'accueil est non marchande.
- > Près de la moitié de la capacité d'accueil de Chambéry est apportée par l'hôtellerie.

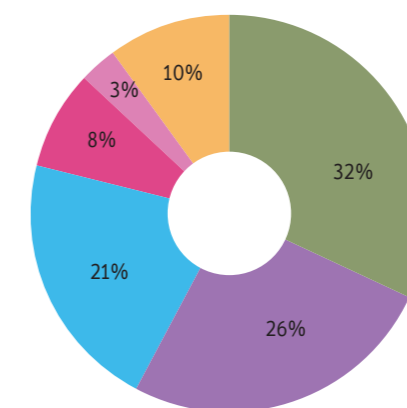
- Bauges
- Chambéry
- Les Déserts
- Challes-les-Eaux
- Piémont de Chartreuse
- Autres



## Fréquentation touristique

- > 1,3 millions de nuitées estimées sur le territoire
- > Chambéry, les communes des Bauges et Les Déserts (où se trouve la station de la Féclaz) concentrent 80% de ces nuitées.

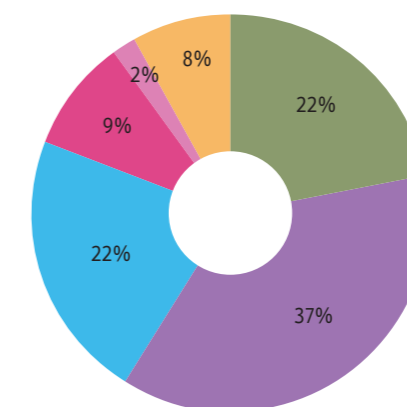
- Bauges
- Chambéry
- Les Déserts
- Challes-les-Eaux
- Piémont de Chartreuse
- Autres



## Consommation touristique

- > 84 K€ de consommation touristique liée à l'hébergement sur le territoire
- > Chambéry concentre plus du 1/3 de cette consommation touristique.

- Bauges
- Chambéry
- Les Déserts
- Challes-les-Eaux
- Piémont de Chartreuse
- Autres



## Faits marquants

■ **Prise de compétence en matière de développement et promotion du tourisme**, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, en l'application de la loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République : cela s'est traduit par la constitution le 9 février 2017 de l'office de tourisme intercommunal Grand Chambéry Alpes Tourisme, qui assure les missions d'accueil, information, communication, promotion touristique et la mise en œuvre de la politique touristique de l'agglomération.

■ **Définition de la politique touristique**, initiée en concertation avec les élus, les socioprofessionnels et les acteurs du territoire, et votée le 13 juillet 2017 : cette politique fixe pour les cinq années à venir le positionnement de la destination ainsi que les orientations stratégiques liées au marketing, au développement et à l'aménagement de l'offre locale.

■ **Mise en œuvre de la stratégie** notamment traduite par la définition d'un plan d'actions marketing visant à diversifier durablement l'activité des stations des Bauges et à renforcer leur attractivité par la définition d'un positionnement global pour ce territoire, décliné sur chacune des stations concernées.

## Parole d'élus



Le schéma agricole, la Charte forestière et le Plan d'action en faveur des zones humides permettent de définir les interventions opérationnelles de l'agglomération pour l'aménagement des espaces non urbanisés. Développer une agriculture de qualité avec des produits locaux de saison, produire du bois-énergie en circuit court, restaurer les zones humides afin d'améliorer leurs fonctionnalités dont l'écrêtement des crues, sont autant d'actions pour construire le territoire de demain.

Luc Berthoud  
Vice-président en charge  
de l'agriculture périurbaine,  
des cours d'eau, du développement  
durable, des espaces naturels  
et de la transition énergétique.

# Agriculture et espaces naturels

## Le Service agriculture et espaces naturels

- > Promeut une agriculture périurbaine de qualité, attractive et durable par la mise en œuvre du Schéma agricole
- > Soutient le développement des filières bois énergie et bois d'œuvre grâce à la déclinaison du plan d'action de la Charte forestière pour une forêt périurbaine multifonctionnelle
- > Préserve les zones humides, enjeu majeur de l'aménagement durable de l'agglomération grâce au Plan d'action en faveur des zones humides qui permet de restaurer et entretenir ces milieux remarquables



Nouvel axe du dispositif Goûtez aux saveurs d'ici, destiné à favoriser l'introduction de produits locaux dans la restauration collective scolaire, le kit pédagogique Des produits locaux à la candoche, pourquoi ? s'adresse aux enfants de 3 à 12 ans de façon adaptée et humoristique. Il comprend :

- > une affiche précisant l'intérêt de manger des produits locaux
- > une affiche présentant les fruits et légumes locaux et de saison
- > un calendrier intemporel présentant le fruit ou légume vedette du mois.



## Restauration des zones humides



	Boige	Crauses	Monzin
Zone humide	Marais de Boige	Marais des Crauses	Zone humide de Monzin
Commune	La Ravoire	Saint-Baldoph	Vimines
Surface	6,8 ha	1,95 ha	2,98 ha
Montant HT Maîtrise d'œuvre	4 607,50 €	4 107,50 €	3 177,50 €
Montant HT Travaux	31 274 €	30 800 €	30 325 €
Financement Agence de l'eau	17 940,50 €	17 453,75 €	16 751,25 €
Financement Région Auvergne Rhône Alpes	10 764,30 €	10 472,25 €	10 050,75 €



Équipée d'une grue télescopique et d'un fendeur de billons, la déchiqueuse bois-énergie acquise par l'agglomération permet de valoriser en bois-énergie les produits d'élagage et de coupe et d'éviter le brûlage à l'air libre, dans une optique de préservation de la qualité de l'air.

## Faits marquants

- **Développement de l'approvisionnement en produits locaux de la restauration collective scolaire** : pour la deuxième année consécutive, un accompagnement proposé aux communes volontaires est élaboré et mené en s'adaptant aux différents modes de fonctionnement en matière de restauration scolaire (cuisine centrale ou livraison de repas par un prestataire).
- **Réalisation d'un kit pédagogique** à destination des 70 restaurants scolaires des écoles publiques et des centres de loisirs des communes de l'agglomération pour expliquer aux enfants de façon ludique et humoristique l'intérêt de consommer local et la saisonnalité des produits locaux.

## Parole d'élus



L'année 2017 a vu la poursuite de la seconde phase du chantier de la Leysse, un aménagement clé du schéma directeur de protection contre les crues du bassin chambérien. Ces travaux visent à rendre la rivière plus sûre, par le dimensionnement à la crue centennale, et plus vivante, par la diversification des habitats aquatiques et la reconnexion aux zones humides. A l'automne, la Leysse a pu divaguer dans son nouveau lit dans la zone humide de Pré Marquis, un environnement répondant au double objectif du projet. Les importantes crues de la fin d'année ont permis de constater la nécessité de ces aménagements. C'est cette année également que s'est achevée la seconde tranche des aménagements du Nant Petchi à Bassens et à Saint-Alban-Leysse, des travaux visant à protéger la zone économique et résidentielle des crues de ce torrent.

Luc Berthoud  
Vice-président en charge  
de l'agriculture périurbaine,  
des cours d'eau, du développement  
durable, des espaces naturels  
et de la transition énergétique

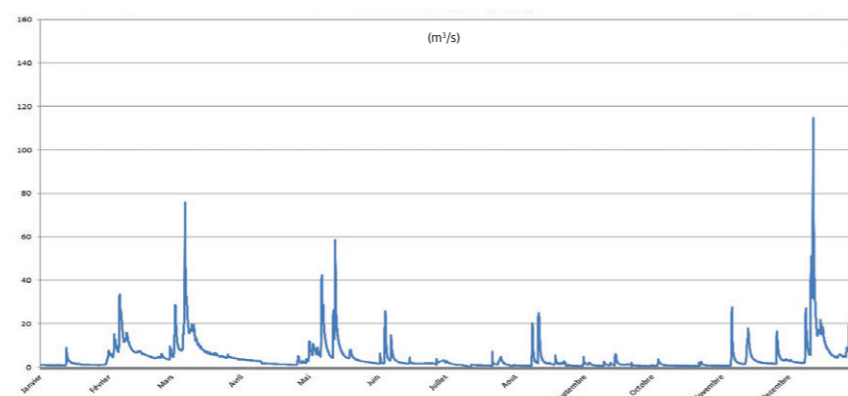
# Gestion des cours d'eau

## La Direction Gestion des cours d'eau

- > Entretien des cours d'eau du bassin versant et leurs boisements, lutte contre les espèces végétales invasives
- > Restaure les berges, les digues et les milieux aquatiques
- > Lutte contre les pollutions
- > Protège contre les inondations par la gestion des systèmes d'endiguement et la prévision des crues

## Relevé des précipitations

Mois	Plaines	Montagnes	Commentaires
Décembre 2016	1 mm	3 mm	Hiver exceptionnellement sec avec un déficit record en décembre
Janvier 2017	35 mm	70 mm	
Février 2017	80 mm	110 mm	
Mars 2017	70 mm	125 mm	Printemps humide et chaud en mars et mai, sec et froid en avril
Avril 2017	35 mm	80 mm	
Mai 2017	125 mm	175 mm	Été entre sécheresse et orages
Juin 2017	110 mm	160 mm	
Juillet 2017	60 mm	120 mm	
Aout 2017	85 mm	130 mm	
Septembre 2017	55 mm	95 mm	Automne 2017 marqué par la sécheresse
Octobre 2017	25 mm	35 mm	
Novembre 2017	100 mm	155 mm	Début d'hiver 2018 avec une abondance des précipitations
Décembre 2017	160 mm	260 mm	
Janvier 2018	262 mm	307 mm	



En 2017, l'hydrologie de la Leysse a été marquée par de très bas débits de juin à novembre (sécheresse) et de fortes crues en fin d'année.

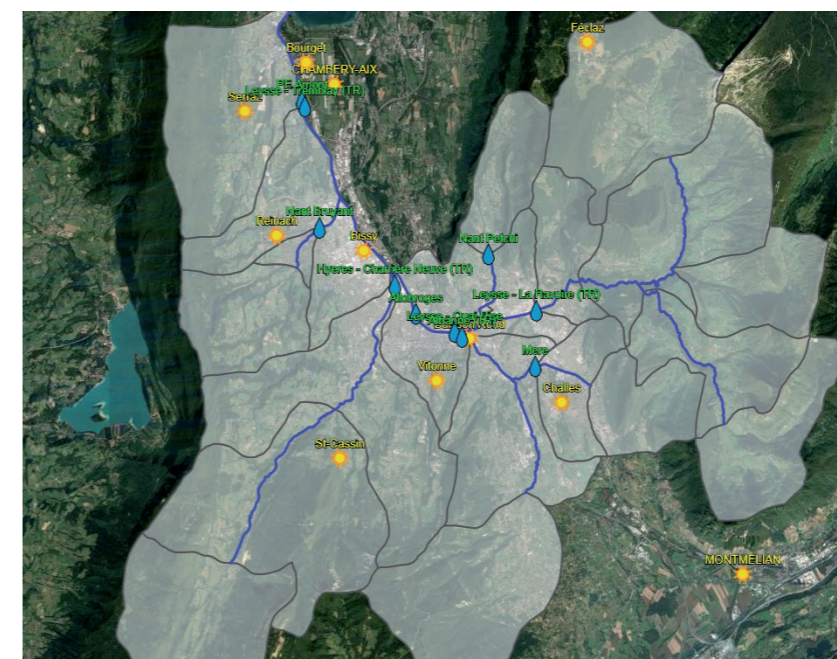
## Opération rivières

### propres du 19 septembre 2017

- > 97 participants
- > 18,5 kilomètres parcourus
- > 7 cours d'eau concernés (Leysse, Hyères, Albanne, Mère, Nant Bruyant, Erier, Curtine)
- > 2 540 kilos de déchets ramassés
- > 940 kilos recyclés (plastiques, cartons, verre, bois, aluminium)



Ouverture du nouveau lit de la Leysse dans le secteur du Pré Marquis : afin que la rivière puisse reconquérir les zones humides autrefois déconnectées, un large méandre a été aménagé et de très nombreuses plantations ont été réalisées sur sept hectares.



Depuis juin 2017, la prévision des crues est confiée à un prestataire spécialisé. Les débits estimés sont définis en intégrant les conditions hydrologiques mesurées en temps réel par des stations gérées par la Direction des cours d'eau et l'utilisation de plusieurs modèles météorologiques.

Les agents de la Direction Gestion des cours d'eau et protection contre les crues ont emménagé dans le bâtiment annexe des Blachères à la mi-janvier. Ceci a permis de rassembler les deux pôles de la Direction (brigade bleue et direction) et de bénéficier de meilleures conditions de travail.

## Faits marquants

■ **Poursuite du chantier de la Leysse** : aménagement clé du schéma directeur de protection contre les crues du bassin chambérien, le chantier de restauration de la Leysse a été subdivisé en plusieurs tronçons en fonction du risque inondation. Lors de l'année 2017, d'importants travaux de terrassement et de renaturation du lit ont été entrepris, pour un montant de 4 232 110,27 € HT, notamment entre les ponts de la voie ferrée et de la route départementale 16a, ainsi que dans le secteur du nouveau méandre du Pré Marquis à La Motte-Servoles. Les honoraires pour les études s'élèvent à 197 864,15 € HT. Les objectifs de ces travaux sont le dimensionnement de la rivière pour la crue centennale en consolidant ou reconstruisant les digues, ainsi que la renaturation des milieux par l'élargissement du lit au profit de la création de zones humides et la diversification des habitats aquatiques.

■ **Poursuite du chantier du Nant Petchi** : en 2017, la collectivité a achevé la seconde tranche des aménagements du Nant Petchi à Bassens et Saint-Alban-Leysse pour un montant total de 3 391 608,09 € HT. Ce projet s'inscrit dans le cadre du schéma directeur de protection contre les crues du bassin chambérien. Cette phase du chantier a permis de reprendre le tracé du cours d'eau sous la forme d'un dalot souterrain passant notamment sous la rue des Contours et sous les parkings des magasins Carrefour et Gallion, pour rejoindre la Leysse au niveau de l'église Sainte-Thérèse.

## Parole d'élus



La reconnaissance Territoire à énergie positive offre un rayonnement au territoire lui permettant de développer des opérations innovantes et d'accéder plus facilement à des appels à projets. L'agglomération renforce ainsi le rôle qui lui est conféré par l'Etat de coordinateur de la transition énergétique. La mobilisation des acteurs locaux sur les enjeux du développement durable, du changement climatique et de la qualité de l'air permet de consolider une culture commune à l'échelle du « Territoire à énergie positive » d'Annecy à Montmélian en passant par Aix-les-Bains et les Bauges, de faire des économies d'échelle, de mutualiser des actions et de transmettre un territoire durable et équilibré pour les générations futures.

Luc Berthoud  
Vice-président en charge de l'agriculture périurbaine, des cours d'eau, du développement durable, des espaces naturels et de la transition énergétique.

# Développement durable

## Le Service Développement durable

- > Développe les énergies renouvelables et les réseaux de chaleur, contribue à la rénovation énergétique des bâtiments, met en place des systèmes d'économies et de maîtrise de l'énergie
- > Améliore la qualité de l'air et agit pour limiter l'impact des épisodes de pollution grâce au déploiement d'un Plan d'action en faveur de la qualité de l'air



La signature avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie d'un contrat territorial de développement des énergies renouvelables thermiques a permis d'accéder à plus d'un million d'euros d'aides pour l'animation et le financement de 43 projets collectifs de chaleur renouvelable (géothermie, solaire ou bois) comme l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit des chantiers valoristes à la déchetterie de Bissy.



Outil au service de l'amélioration de la qualité de l'air en cas d'épisode de pollution mis en place par l'agglomération, le tarif Qualité de l'air fixé à 1€ la journée, valable sur le réseau Stac, la location d'un vélo classique à la Vélostation ou sur le circuit Vélobulle, témoigne de l'engagement de la collectivité sur les enjeux majeurs de santé publique.



Chaque hiver, près de 150 foyers s'engagent pour la préservation du climat et participent au concours Familles à énergie positive lancé par l'agglomération et l'Association savoyarde pour le développement des énergies renouvelables. En équipe, entre voisins, amis, collègues, ces familles font le pari de réduire leurs consommations d'énergie d'au moins 10 à 15 %, soit une économie de l'ordre de 200 €, simplement en adoptant de bons réflexes !

## Faits marquants

- **Poursuite de la dynamique Territoire à énergie positive pour la croissance verte** : le soutien de 4 millions d'euros du fonds pour la transition énergétique accordé par le Ministère de l'Environnement pour le territoire des deux agglomérations de Chambéry et d'Annecy et du Parc naturel régional du Massif des Bauges rend possible l'émergence de projets dans les domaines de la mobilité, de l'éclairage public, de la rénovation thermique des bâtiments, de l'agriculture, de la production d'énergie solaire et biomasse.
- **Adoption d'un plan d'actions en faveur de la qualité de l'air**, suite à l'approbation du Plan local pour la qualité de l'air par arrêté préfectoral le 27 mai 2016 et au travail mené avec les services de l'Etat et l'ATMO Auvergne Rhône Alpes. Ce plan prévoit la mise en place de mesures pérennes sur l'année, comme l'accompagnement pour réduire le brûlage à l'air libre des déchets verts, et des mesures à déclencher lors des épisodes de pollution, tel le tarif « qualité de l'air » sur les bus et la location des vélos.
- **Développement de liens forts avec les acteurs locaux** : l'agglomération poursuit son soutien aux communes, aux habitants, aux entreprises, aux associations qui se mobilisent sur les enjeux de la transition énergétique et du développement durable. A titre d'exemples, l'agglomération accompagne les communes dans leurs démarches de valorisation des certificats d'économie d'énergie suite à des travaux sur leur patrimoine bâti et l'éclairage public. Elle organise des actions pédagogiques en direction des scolaires et du grand public sur les thématiques de l'eau, la réduction des déchets, la mobilité, l'agriculture, l'énergie et ou encore le climat. Enfin, elle organise le concours Familles à énergie positive, animé par l'Association savoyarde pour le développement des énergies renouvelables.



En partenariat avec l'Etat dans le cadre du dispositif Territoire à énergie positive pour la croissance verte, l'installation de 26 bornes de recharge pour les véhicules électriques sur l'agglomération se réalise avec le soutien technique du Syndicat départemental d'énergie de la Savoie et l'implication de Chambéry - Grand Lac Economie.

## Parole d' élu



A travers la gestion des déchets, l'agglomération offre un service public de qualité et de proximité pour les habitants de l'agglomération. Proximité de par la fréquence et l'amplitude des services, telles des déchetteries ouvertes jusqu'à 7 jours sur 7, mais également de par l'implication d'une équipe de 80 agents qui collectent les ordures ménagères 6 jours par semaine au plus près des foyers.

La politique conduite autour de la compétence déchets répond à un double enjeu : un enjeu sanitaire, en contribuant à la propreté et au cadre de vie de notre agglomération, et un enjeu environnemental, en réduisant et recyclant les déchets.

La Direction Gestion des déchets est en constante évolution pour optimiser son exploitation et adapter son offre aux besoins des habitants et des entreprises et pour relever les défis de demain : l'économie circulaire, la gestion des biodéchets et l'extension des consignes de la collecte sélective.

Daniel Rochoaix  
Vice-président en charge des déchets ménagers et assimilés et des programmes de prévention

# Gestion des déchets

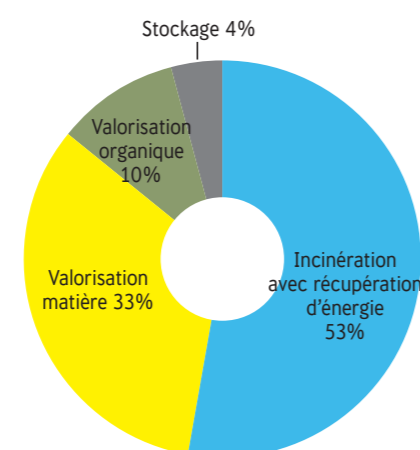
## La Direction Gestion des déchets

- > Collecte les déchets des ménages et ceux des professionnels qui sont similaires aux déchets ménagers
- > Les dirige vers des installations performantes de valorisation, par recyclage ou production d'énergie
- > Accompagne les habitants et les entreprises à réduire leurs déchets et mieux les trier : communiquer en proximité, sensibiliser les scolaires, développer et faire connaître des solutions permettant d'éviter de produire des déchets

## Indicateurs financiers 2017 Coûts rapportés à l'habitant par grandes masses budgétaires

	Dépenses en €	Coût / habitant / an
Traitement : incinération et tri des collectes sélectives	6 139 835	45.58
Déchetteries : gestion transport et traitement	2 216 924	16.46
Collecte : ordures ménagères, collectes sélectives et verre (fonctionnement et masse salariale en régie)	4 997 314	37.10
Subventions, actions de communication et de prévention et masse salariale restante	884 463	6.57
Plateforme des déchets verts de Champlat	415 184	3.08
<b>Total</b>	<b>14 653 757</b>	<b>108.79</b>

## 96% des déchets collectés sont valorisés



Pour la 4<sup>ème</sup> année, l'agglomération a organisé Un dimanche de récup' avec 80 partenaires associatifs et économiques. 2300 visiteurs se sont déplacés au Phare, autour du thème Tentez l'expérience zéro déchet. L'agglomération conduit également des animations pédagogiques en classes et pour le public. En 2018, 4652 élèves et 2017 particuliers ont ainsi été sensibilisés à la réduction et au tri des déchets.

## Chiffres clés

- > 7400 foyers équipés d'un composteur individuel (+5% par rapport à 2016)
- > 75 sites de compostage collectif (+25%)
- > 12 broyeurs de végétaux mis gratuitement à disposition des habitants de 24 communes (+30%)
- > 3 858 appels au téléphone vert (+16%)
- > 3 000 foyers rencontrés lors d'actions de communication de proximité
- > 509 kg de déchets produits par habitant\* (-6.5%), dont 244 kg d'ordures ménagères (+2%), 81 kg de collectes sélective et verres (-1.6%), 177 kg en déchetteries (-18%) et 7 kg de collectes spécifiques

\*Source population Ademe Since 2017

## Faits marquants

- **Extension de l'implantation de conteneurs grands volumes aux communes de Vimines et de Saint-Sulpice** : ces conteneurs peuvent stocker 5m3 d'ordures ménagères ou de collectes sélectives ou 4m3 de verre et sont collectés par camions-grues, optimisant ainsi les tournées par rapport à des collectes de bacs individuels.
- **Mise en place de la collecte sélective dans une partie de la zone des Landiers**, ce qui permet aux professionnels de cette zone de disposer de bacs d'emballages et papiers dans le cadre d'un contrat de redevance spéciale signé avec l'agglomération.
- **Evolution du fonctionnement des déchetteries** : afin de rendre les déchetteries aux particuliers et d'offrir un service plus fluide et plus sécurisé, les 3 déchetteries du bassin Chambérien sont désormais réservées aux particuliers. Les entrées des déchetteries ont été équipées de barrières, s'ouvrant à la détection d'un véhicule enregistré. 25 000 particuliers ont inscrit leurs véhicules en 2017, directement sur le site internet de l'agglomération ou à l'aide d'un formulaire. Avec la fin de l'accueil des professionnels, les quantités de déchets collectées dans les 3 déchetteries de l'agglomération ont ainsi diminué de 25 à 30% selon les flux par rapport aux années précédentes.
- **Mise aux normes et modernisation de la déchetterie du Châtelard** : circulation améliorée, quais sécurisés, bâtiment plus accueillant, locaux dédiés pour les déchets dangereux, plateforme plus fonctionnelle pour la dépose de déchets d'équipements électriques et électroniques.
- **Mis en place du compostage collectif à grande échelle sur la commune de La Motte-Servolex à travers l'expérimentation Au compost !** : les habitants de logements collectifs peuvent déposer leurs déchets alimentaires (épluchures, restes de repas etc.) dans l'un des 15 composteurs installés sur le domaine public. L'agglomération se charge directement des opérations d'entretien (brassage régulier, transfert) pour fournir sur place un engrais naturel, le compost.

## Parole d'élus



L'agglomération s'inscrit dans la dynamique d'une gestion responsable de l'eau.

Des investissements importants ont été réalisés sur les réseaux d'eau potable pour offrir à chacune et chacun une eau de qualité respectueuse des ressources naturelles.

La construction d'un bassin d'orage de 8000 m<sup>3</sup>, dont les travaux ont débuté, limitera les rejets d'eaux au milieu naturel, complétant un système d'assainissement performant. Un plan d'investissement ambitieux a été décidé pour accompagner la modernisation des ouvrages et réseaux d'eau et d'assainissement sur le territoire des Bauges.

24h/24h, les équipes des eaux et de l'assainissement de l'agglomération s'investissent pour améliorer et moderniser les prestations apportées aux usagers et la mise en place de services en ligne tout en maintenant la proximité avec ses abonnés est un des exemples de l'engagement de l'agglomération.

Jean-Marc Venturini  
Vice-président en charge de l'eau et de l'assainissement

# Eaux et assainissement

## La Direction Eaux et assainissement

- > Garantit à chacun l'accès à une eau potable de qualité au moyen d'un réseau de production et de distribution de l'eau potable maîtrisé
- > Préserve l'environnement et le cadre de vie de l'agglomération par la collecte et la dépollution des eaux usées et le contrôle de l'assainissement autonome
- > Développe une relation de l'utilisateur qualitative en adaptant et modernisant ses pratiques et procédures



Construction d'un bassin de stockage et restitution des effluents sur la commune de Chambéry dont l'objectif est de limiter les déversements et préserver la qualité des cours d'eau. D'une capacité de 8 000 m<sup>3</sup>, l'équipement représente un coût 16 M€ HT dont 50 % est financé par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse.



Les équipes de la Direction Eaux et assainissement sont amenées à conduire des chantiers particuliers avec des opérations de nuit pour ne pas perturber la circulation sur les axes fréquentés telle que l'avenue du Grand Arietaz à Chambéry.



Poursuite de la restructuration de l'adduction sur le secteur des Bauges Devant, dernière tranche sur le réservoir d'Ecole pour sécuriser et optimiser l'alimentation en eau du secteur

## Chiffres clés

- > 7 353 393 m<sup>3</sup> d'eau vendus
- > 11 034 169 m<sup>3</sup> d'eau traités par l'Usine de dépollution des eaux usées, soit une baisse de 16% en un an à mettre en lien avec une faible pluviométrie (907 mm en 2017 contre 1223 mm en 2016)
- > 55 963 appels téléphoniques
- > 10 701 abonnements
- > 8 722 résiliations
- > 5 759 demandes numériques, soit une augmentation de 56% en un an
- > 4 881 paiements en ligne
- > 72 461 abonnés au 31 décembre 2017

## Faits marquants

- **Maintien du réseau d'eau potable** avec un taux moyen de renouvellement supérieur à 1%, soit environ 10 kilomètres linéaires, pour un budget de l'ordre de 2,5 M€ par an : travaux coordonnés avec GrDF et l'éclairage public sur le quai Charles Roissard (Chambéry) ; travaux de rénovation préalable aux travaux d'aménagement sur la voirie et la piste cyclable sur le quai des Allobroges (Chambéry), l'avenue de la Houille Blanche (Chambéry), avenue Général Cartier (Chambéry et Cognin) ; poursuite de la restructuration de l'adduction d'eau pour sécuriser et optimiser l'alimentation en eau du secteur des Bauges Devant avec la dernière tranche des travaux sur le réservoir d'Ecole en Bauges ; mise en place d'un périmètre de protection sur les Déserts pour les captages de Rosse, le Noyer, les Carres et le Margérian ; expérimentation de la télérelève des compteurs d'eau.
- **Réalisation de travaux sur les équipements d'assainissement** : renforcement du collecteur d'eaux usées en tuyau gré boulevard Paul Héroult (Cognin) ; optimisation du traitement de l'azote à l'Usine de dépollution des eaux usées par la mise en place d'une procédure spécifique de prise en compte des retours en tête de station des eaux extraites des centrifugeuses de la filière boue.
- **Réalisation d'études prospectives** : réalisation d'un schéma directeur pour le projet de Gestion intégrée des eaux pluviales dans l'aménagement ; étude de vulnérabilité de la nappe phréatique de Chambéry et classement de la ressource en zone de sauvegarde pour l'eau potable ; validation et mise en œuvre du Plan de gestion de la ressource en eau 2017-2022 sur le bassin versant de lac du Bourget.
- **Lancement d'un Plan d'action pour les zones de répartition des eaux et d'études sur les volumes prélevables et les différents usages de l'eau** pour déterminer le niveau du débit biologique à conserver dans chacun des bassins versants. Les résultats ont débouché sur une cartographie des zones en déficit ou en équilibre précaire au sein desquelles des actions doivent être menées pour faire face au déficit chronique de la pluviométrie et des conséquences sur l'alimentation des cours d'eau.
- **Adaptation et modernisation des services aux usagers** : mise en place d'un système de protection des travailleurs isolés pour les agents du pôle assainissement avec procédure d'alarme et localisation des agents en détresse ; adaptation des horaires d'ouverture au public du service pour un meilleur accueil et traitement des demandes.

Aillon-le-Jeune  
Aillon-le-Vieux  
Arith  
Barberaz  
Barby  
Bassens  
Bellecombe-en-Bauges  
Challes-les-Eaux  
Chambéry  
Cognin  
Curienne  
Doucy-en-Bauges  
Ecole  
Jacob-Bellecombette  
Jarsy  
La Compôte  
La Motte-en-Bauges  
La Motte-Servolex  
La Ravoire  
La Thuile  
Le Châtelard  
Le Noyer  
Lescheraines  
Les Déserts  
Montagnole  
Puygros  
Saint-Alban-Leyse  
Saint-Baldoph  
Saint-Cassin  
Saint-François-de-Sales  
Saint-Jean-d'Arvey  
Saint-Jeoire-Prieuré  
Saint-Sulpice  
Sainte-Reine  
Sonnaz  
Thoiry  
Vérel-Pragondran  
Vimines

---

Rédaction  
Directions  
Chambéry métropole – Cœur des Bauges

Coordination  
Direction de la communication  
Chambéry métropole – Cœur des Bauges

Conception graphique et mise en page  
Agence Gomm  
06 66 11 29 71  
valerie.cachat@gomm.fr

Impression  
Imprimerie Poncet  
04 79 85 05 97

Crédits photos et visuels  
ALN  
Artefacto  
Valérie Cachat  
Marc Favreau  
Anne Cécile Fouvet  
Gilles Garofolin  
Didier Gourbin  
Tommaso Morello  
Axel Rebecq

Communauté d'agglomération  
Chambéry métropole – Cœur des Bauges  
106 allée des Blachères  
73026 Chambéry cedex  
04 79 96 86 00  
[www.grandchambery.fr](http://www.grandchambery.fr)